

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 17 avril 2019

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2018

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34, alinéa 1, de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973;
vu le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2018;
vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève du 21 mars 2019;
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2018 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion des Services industriels de Genève (ci-après : SIG) pour l'exercice 2018.

1. Préambule

Conformément aux missions premières qui leur sont confiées par la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 (LSIG), les SIG ont assuré, en 2018, des services de qualité aux entreprises et à la population genevoises en matière de fourniture d'eau potable, d'électricité, d'énergie thermique, de gaz, de traitement des déchets ainsi que d'évacuation et de traitement des eaux usées.

L'entreprise a renforcé en 2018 son action en faveur de la transition énergétique et de la protection de l'environnement, selon les engagements pris dans la convention d'objectifs signée avec le Conseil d'Etat en 2015. Ainsi, les économies d'électricité cumulées, réalisées depuis le lancement du programme éco21 ont atteint 179 GWh/an à fin 2018, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 60 000 ménages genevois. L'entreprise a également poursuivi en 2018 le développement de la thermique renouvelable et du programme GEothermie 2020, avec le premier forage exploratoire de moyenne profondeur (744 mètres) à Satigny. Par ailleurs, l'entreprise intensifie progressivement sa production solaire (2 MWc installés en 2018), en offrant notamment aux producteurs indépendants genevois un programme d'accompagnement, visant à favoriser la mise en service d'installations solaires privées.

En 2018, les SIG ont consacré 170 millions de francs à des investissements, dont environ la moitié pour le renouvellement de ses ouvrages et réseaux (eau, électricité, gaz), afin de garantir un haut niveau de fiabilité et de qualité de ses prestations. Un quart des investissements environ a été dédié à la transition énergétique. 14 millions de francs ont été affectés au projet de nouvelle usine des Cheneviers (Cheneviers IV).

2. Bilan financier

Préambule

Le résultat de gestion présente la performance opérationnelle des activités des SIG et permet une comparaison avec le budget. Il ne tient pas compte des effets de la consolidation des sociétés du groupe, ni de ceux liés à l'application des normes comptables IFRS (tels que corrections de valeurs d'actifs, variations actuarielles relatives aux engagements de retraite ou éventuelles autres écritures). Les autres éléments exceptionnels n'entrant pas dans la gestion ordinaire des activités sont également, le cas échéant, exclus.

Le résultat net consolidé présente, quant à lui, les comptes consolidés de l'entreprise et de ses filiales, préparés selon les normes comptables internationales IFRS. Les comptes consolidés sont détaillés dans le projet de loi y afférent.

Chiffres-clés 2018 - en millions de francs		2017 Réel	2018 Budget	2018 Réel
SIG HORS FILIALES	PRODUITS	1'054	1'089	1'052
	Achats d'énergies	-305	-331	-286
	Charges d'exploitation	-376	-374	-375
	Autres charges et redevances	-119	-132	-133
	RESULTAT D'EXPLOITATION - EBITDA	254	251	257
	Amortissements	-175	-173	-166
	Charges financières nettes	-14	-15	-9
	RESULTAT DE GESTION	65	63	82
	INVESTISSEMENTS	-187	-230	-170
	<i>Effectifs (EPT) fin de période</i>	<i>1'583</i>	<i>1'595</i>	<i>1'564</i>
GROUPE SIG	Résultat de gestion	65		82
	Dépréciations d'actifs	-18		-21
	Quote part des sociétés mises en équivalence	-5		-2
	Impacts IFRS & autres	19		0
	RESULTAT NET CONSOLIDE	61		59
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	304		288
	DETTE NETTE FINANCIERE AVEC CAP	613		495
CAPITAUX PROPRES	1'877		1'922	

Résultat de gestion

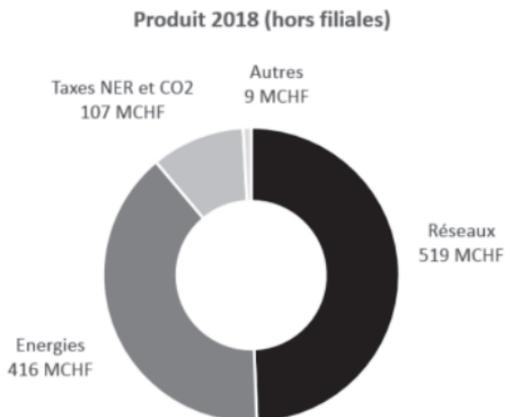
En 2018, les SIG ont réalisé un résultat de gestion de 82 millions de francs, supérieur de 19 millions de francs aux prévisions du budget et en croissance de 17 millions de francs par rapport à 2017.

Cette croissance s'explique principalement par une forte baisse des charges financières, suite au remboursement accéléré de la dette d'assainissement de la caisse de pension (CAP), des amortissements inférieurs en 2018 et également par la hausse des volumes d'eau vendus, conséquence d'une année relativement sèche.

Produits

Les produits ont enregistré une légère diminution par rapport à 2017 (-2 millions de francs). La baisse de près de 14 millions de francs des revenus de l'électricité (hors taxe NER), reflétant notamment l'impact des baisses tarifaires au 1^{er} janvier 2018 et la rétrocession, aux clients régulés, des effets favorables de la résiliation d'un contrat d'approvisionnement, a été compensée par l'augmentation i) des produits de l'eau pour 13 millions de francs (due principalement à une hausse des volumes distribués et traités), ainsi que ii) du supplément fédéral pour les nouvelles énergies renouvelables pour 21 millions de francs.

L'écart défavorable par rapport au budget (-37 millions de francs) est principalement imputable à la résiliation du contrat d'approvisionnement mentionnée ci-dessus, décidée en cours d'année 2018, et à une taxe CO₂ fortement inférieure au niveau retenu au moment de la préparation du budget (-17 millions de francs), sur la base des hypothèses alors à disposition. La taxe sur le CO₂ a en effet été fixée à 96 francs par tonne à partir du 1^{er} janvier 2018 (84 francs précédemment). La révision complète de la loi sur le CO₂, soumise au Parlement le 1^{er} décembre 2017 par le Conseil fédéral, a été rejetée par le Conseil national le 11 décembre 2018. Ce projet est en cours de traitement devant la commission de l'environnement, de l'aménagement, du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-E).



Achats d'énergies

En dépit du maintien des prix de l'électricité sur les marchés à un niveau élevé, en raison notamment de la hausse interrompue des droits d'émission de CO₂, et de la volatilité des prix du gaz, les SIG ont enregistré une baisse de leurs achats d'énergies en 2018, d'environ 19 millions de francs par rapport à 2017, grâce principalement à i) l'effet favorable de la résiliation d'un contrat d'approvisionnement en électricité (créance en faveur des SIG d'environ 16 millions de francs), et ii) la baisse des coûts de transport de l'énergie électrique suite à la diminution des tarifs Swissgrid au 1^{er} janvier 2018.

Par rapport au budget, les achats d'électricité et de gaz ont été fortement inférieurs (respectivement 21 et 26 millions de francs) en raison des éléments précédemment mentionnés (résiliation d'un contrat d'approvisionnement et moindre taxe CO₂) et d'un effet climatique ayant eu pour conséquence une consommation de gaz inférieure aux prévisions.

Charges d'exploitation

La mise en œuvre du programme « leviers de Performance », qui vise une réduction des charges d'exploitation de 8% (soit 30 millions de francs) à l'horizon 2020 à périmètres constants, a permis à l'entreprise de réaliser 6 millions de francs d'économies complémentaires par rapport à 2017 et 20 millions de francs en cumul à fin 2018. L'entreprise a donc atteint le premier objectif intermédiaire de 19 millions de francs qu'elle s'était fixé pour fin 2018.

L'effectif en fin de période (équivalents temps plein) est en diminution par rapport à 2017 (1 564 à fin 2018 par rapport à 1 583 à fin 2017).

Autres charges et redevances

La hausse des charges et redevances par rapport à l'exercice 2017 est principalement liée à l'augmentation du supplément fédéral pour les nouvelles énergies renouvelables (21 millions de francs), qui a augmenté de 0.8 centime/kWh en 2018, pour se situer à 2.3 centimes/kWh.

La redevance pour l'utilisation du domaine public est en légère diminution par rapport à 2017 (36 millions de francs en 2018 contre 38 millions de francs en 2017), en raison de la baisse tarifaire de 4% appliquée au 1^{er} janvier 2018 sur la partie utilisation du réseau électrique.

Amortissements et charges financières

Les amortissements 2018 (166 millions de francs) ont été inférieurs aux prévisions du budget et sont en diminution par rapport à 2017, en lien principalement avec certains amortissements significatifs non récurrents constatés en 2017.

Les charges financières nettes sont en forte diminution par rapport à 2017 (environ 5 millions de francs), principalement en raison de la baisse de la charge d'intérêts afférente à la dette de recapitalisation de la Caisse de prévoyance des SIG. Compte tenu de la trésorerie disponible et des contraintes imposées par ses contreparties bancaires en matière de plafonds d'intérêts négatifs, l'entreprise a en effet décidé de procéder, tant en 2017 qu'en 2018, à des amortissements extraordinaires de cette dette. L'écart favorable de 6 millions de francs par rapport au budget résulte des mêmes effets exposés ci-dessus et d'une optimisation des liquidités.

Investissements

Les SIG ont réalisé 170 millions de francs d'investissements opérationnels nets des participations en 2018 (203 millions de francs d'investissements bruts), soit un niveau inférieur à celui de 2017 (187 millions de francs). Les investissements en matière de fibre optique se limitent en effet désormais aux développements verticaux. Par ailleurs, l'année 2017 avait été marquée par des investissements non récurrents dans le domaine de la distribution électrique.

Environ 50% des investissements 2018 ont concerné l'extension et le renouvellement des réseaux d'électricité et de gaz (47 millions de francs), ainsi que les activités eau potable et eaux usées (32 millions de francs).

La seconde moitié des investissements a concerné principalement les activités de la transition énergétique, pour plus de 45 millions de francs, ainsi que le projet de nouvelle usine de traitement et de valorisation des déchets (Cheneviers IV) pour 14 millions de francs.

Investissements 2018 en millions de francs (hors filiales)	2017	2018
Electricité	46	38
Gaz	12	11
Eau potable	23	22
Eaux usées	9	9
Hydraulique	4	2
Photovoltaïque	4	3
Thermique	42	31
Géothermie	5	9
Valorisation des déchets	5	6
Usine Cheneviers IV	4	14
Telecom	15	9
Autres opérationnels	13	15
Opérationnels	183	170
Financiers	4	0
TOTAL	187	170

3. Marché de l'électricité

Depuis l'ouverture partielle du marché de l'électricité en 2009, les clients dont la consommation annuelle est supérieure à 100 000 kWh ont la possibilité de signer un contrat en offre de marché. Fin 2018, 71% en nombre et 89% en volume d'énergie des clientes et clients éligibles genevois ont choisi le marché libre de l'électricité.

Le 17 octobre 2018, le Conseil fédéral a lancé en consultation un projet de révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité, prévoyant notamment la libéralisation complète du marché de l'électricité. Le Conseil d'Etat et le Conseil d'administration s'y sont opposés. Le Conseil d'Etat estime notamment que le système proposé entre en conflit avec les objectifs de politique climatique et de la transition énergétique en renforçant un biais structurel en faveur de la production et de la vente d'électricité non renouvelable.

La tendance haussière du marché de l'électricité observée en 2016 et 2017 s'est confirmée en 2018. Cette hausse s'explique d'une part, par l'augmentation des prix du gaz naturel et du charbon, mais surtout par la très forte augmentation des prix des droits d'émission de CO₂ européens. Sur le marché spot, à l'exception de quelques jours de grand froid à la fin du mois de février, les prix sont restés à un niveau élevé, sans grandes fluctuations.

4. Energies

Stratégie énergétique

Suite à l'acceptation de la stratégie énergétique 2050 par la population suisse, la nouvelle loi fédérale sur l'énergie est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, avec les différentes ordonnances y relatives. En complément de l'augmentation du supplément fédéral pour les nouvelles énergies renouvelables à 2.3 centimes/kWh, ces ordonnances couvrent en particulier : i) l'obligation pour les gestionnaires de réseau de distribution de déployer, d'ici 2027, 80% des systèmes de compteurs intelligents sur leurs zones de desserte, ii) un changement des systèmes de rétributions fédérales pour les producteurs d'énergies renouvelables, iii) le versement, par la Confédération, jusqu'à fin 2022 d'une prime de marché à l'exploitant d'une installation hydraulique supérieure à 10 MW, en cas de vente sur le marché à un prix inférieur au coût de revient et iv) la possibilité pour les consommateurs et producteurs d'électricité de se regrouper sur plusieurs parcelles environnantes pour effectuer de l'autoconsommation.

Les SIG agissent comme bras industriel du canton dans la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale, au travers notamment du développement des énergies renouvelables, des réseaux thermiques et des programmes de réduction de la consommation d'électricité et des émissions de CO₂.

Production électrique locale

L'approvisionnement électrique du réseau genevois provient pour environ un tiers de la production locale. L'électricité produite est à plus de 80% d'origine hydraulique. La part restante est issue de la production d'origine solaire, de la biomasse et de l'incinération des déchets ménagers. En 2018, la puissance des installations solaires sur le canton a atteint 54 MWc.

Programmes d'économies d'énergies et d'efficacité énergétique

Initié il y a 10 ans, le programme éco21 a atteint à fin 2018 un total cumulé de 179 GWh/an d'économies d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 60 000 ménages (par rapport à 52 000 ménages environ fin 2017). Par ailleurs, les émissions de CO₂ ont pu être réduites de 46 000 tonnes en 2018.

Gamme « Electricité Vitale »

Depuis 2002, les SIG proposent à leurs clients la gamme « Electricité Vitale », composée d'un produit 100% hydraulique suisse (« Electricité Vitale Bleu »), d'un produit 100% écologique et 100% local (« Electricité Vitale Vert ») et de deux offres intermédiaires. Par leur choix, plus de 61 000 Genevoises et Genevois participent directement au développement d'une électricité issue d'énergies renouvelables, puisque les SIG s'approvisionnent en fonction de leur demande.

Gamme « Gaz Vitale »

Avec « Gaz Vitale Bleu », les émissions de CO₂ liées à la consommation de gaz naturel sont compensées par le financement de projets environnementaux à Genève et dans le monde. Avec « Gaz Vitale Vert », qui contient 10% de biogaz genevois provenant de la STEP d'Aire, les émissions de CO₂ sont compensées par le financement de projets environnementaux 100% genevois. A fin 2018, plus de 90% des ventes de gaz effectuées par les SIG proviennent de la gamme « Gaz Vitale ».

Energie thermique et géothermie

Le développement des réseaux thermique est essentiel pour que Genève atteigne ses objectifs en matière de réduction des émissions de CO₂. Il s'agit, à terme, de couvrir la plus grande partie de la demande en énergie thermique de la région genevoise par des ressources locales et renouvelables, en développant des réseaux de distribution de chaleur et de froid.

Grâce à l'extension du réseau thermique, la production de chaleur et de froid a pu atteindre 432 GWh en 2018, soit une augmentation de 2% par rapport à 2017. De grands projets innovants, alimentés principalement par des énergies renouvelables (valorisation de l'eau du lac ou de rejets thermiques notamment) sont en cours de réalisation. C'est le cas notamment du réseau hydrothermique GeniLac, qui permettra à terme de fournir 350 GWh d'énergie (chauffage et refroidissement) à plus de 300 bâtiments du canton.

Le programme GEothermie 2020, piloté conjointement par l'Etat de Genève et les SIG, et dont l'objectif vise un développement très significatif de la géothermie à Genève, a franchi une étape importante en 2018 avec la confirmation de la présence de ressources géothermiques de faible et moyenne profondeur. En particulier, le premier forage exploratoire de moyenne profondeur à Satigny a donné des résultats très prometteurs : à 744 mètres de profondeur, ce sont des débits de 50 litres par seconde d'une eau à 33°C en moyenne qui ont été rencontrés. Ce forage laisse entrevoir les importantes perspectives du sous-sol genevois en vue de couvrir une partie des besoins en chauffage du canton avec une énergie propre, renouvelable et locale.

5. Réseaux

Electricité

Les SIG gèrent un réseau de plus de 4 700 kilomètres, toutes tensions confondues, auquel plus de 285 000 installations sont raccordées. L'indice de temps moyen d'interruption annuel par client pour des événements non-planifiés (SAIDI) a été de 10,6 minutes en 2018, en dessous de l'objectif fixé de 11 minutes.

Gaz

Les SIG gèrent quelque 700 kilomètres de réseau de gaz naturel et comptent environ 40 000 clients, permettant de couvrir à peu près 50% des

besoins thermiques du canton de Genève. En 2018, près de 44 MW de nouveaux raccordements ont été mis en service.

Le programme d'éradication des aciers anciens (conduites posées avant 1970) est désormais bien avancé.

Telecom

Près de 198 000 foyers sont connectables au réseau de fibre optique, soit environ 80% de la population genevoise. Le réseau s'étend désormais sur plus de 430 kilomètres.

Les conditions de marché demeurent difficiles (notamment pression continue sur les prix). Toutefois, la signature, en 2018, d'un contrat long terme important en termes de volumes, offre la perspective de revenus futurs plus sécurisés pour cette activité.

6. Environnement

Eau potable

Le réseau est constitué de près de 1 300 kilomètres de conduites. Son renouvellement a été assez important en 2018, expliquant un niveau d'investissements particulièrement élevé. L'été 2018, qui a été chaud et sec, a généré d'importantes consommations en eau à l'origine d'une croissance des volumes vendus de près de 2% par rapport à 2017.

Eaux usées

Les SIG assurent l'épuration des eaux usées de l'ensemble du territoire genevois ainsi que d'une partie de la région frontalière. Près de 80 millions de m³ d'eaux usées ont été traités en 2018.

Le chantier de reconstruction et d'extension de la station d'épuration (STEP) de Villette a démarré. L'objectif est de réaliser, à l'horizon 2023, une nouvelle STEP qui traitera les eaux usées de 80 000 habitantes et habitants en répondant aux normes environnementales les plus exigeantes. Parallèlement, un projet franco-suisse de traitement des micropolluants à la STEP de Villette est en cours.

Valorisation des déchets

L'usine de traitement et de valorisation des déchets des Cheneviers produit de l'électricité pour l'équivalent de 24 000 ménages. Grâce à la jonction entre le réseau CADIOM et le réseau de chauffage à distance du Lignon construite en 2011, l'usine produit également de la chaleur pour

environ 23 000 ménages. Avec une production de 72 GWh d'électricité et 277 GWh de chaleur, le taux de valorisation de l'énergie contenue dans les déchets a été de 52% en 2018.

Par ailleurs, les SIG poursuivent leurs études en vue du remplacement de l'usine actuelle des Cheneviers. L'année 2018 a été consacrée à la démolition des anciennes installations, à la poursuite des études et aux travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle usine. Cheneviers IV devrait voir le jour à l'horizon 2023.

7. Conclusion

En 2018, les SIG ont réalisé une performance opérationnelle en terme de résultat d'exploitation (EBITDA) globalement équivalente à celle de 2017. Le résultat de gestion de 82 millions de francs est en hausse par rapport à 2017, suite notamment à la baisse des amortissements et la diminution des charges d'intérêts.

Les SIG ont été en mesure de réduire leur endettement financier pour la quatrième année consécutive. L'endettement net de l'entreprise a ainsi diminué de près de 120 millions de francs entre fin 2017 et fin 2018 pour passer sous la barre de 500 millions de francs.

Avec une structure de financement saine et une forte capacité à rembourser sa dette, les SIG démontrent qu'ils sont prêts à assumer les investissements nécessaires en vue d'une société durable et connectée. Ces prochaines années, d'importants investissements sont notamment prévus dans les domaines de la thermique ainsi que pour la réalisation de Cheneviers IV.

Le bilan 2018 de la convention d'objectifs fait l'objet d'un rapport du conseil d'administration qui complète le rapport de gestion 2018 et qui est également annexé au présent projet de loi. Des explications complémentaires seront également fournies lors des travaux en commission.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Rapport de gestion 2018 des SIG*
- 2) *Rapport 2018 sur la convention d'objectifs*



RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE

- | | |
|----|---|
| 4 | Synthèse et perspectives |
| 6 | L'essentiel 2018 |
| 12 | Vision: vers une société durable et connectée |
| 14 | Engagement: accélérer la transition énergétique |
| 16 | Transformation: développer la smart city |
| 17 | Mission: fournir les services essentiels |
| 18 | Identité: l'entreprise SIG |

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Cap vers une société durable et connectée



**MICHEL
BALESTRA**
Président

« Démontrer de la rigueur »

Vous aurez l'occasion de le découvrir dans le détail au fil de ce rapport, les résultats obtenus par SIG en 2018 sont très satisfaisants. Ils témoignent à la fois de la clarté et de la pertinence d'une stratégie et de la rigueur d'une gestion. On notera tout particulièrement la réduction de notre endettement, qui est aussi le signe de la capacité de financement pour les projets futurs.

En tant qu'entreprise industrielle, experte dans les réseaux, mais aussi comme tête de pont dans la transition énergétique, nous effectuons des investissements conséquents. Cet effort, nécessaire pour maintenir la qualité de nos réseaux et porter l'innovation, nous permet de proposer des prestations de haute qualité au tissu économique du canton.

Notre rôle de partenaire industriel de l'État nous impose de déployer une politique ambitieuse dans de nombreux domaines, notamment celui de la chaleur à distance renouvelable. Le nouveau réseau thermique, vecteur essentiel de nos ambitions en matière de réduction d'émissions de CO₂, sera le défi cœur des années qui viennent.

La relation de confiance que nous entretenons avec nos clients et nos propriétaires sera déterminante pour assurer l'évolution de ce réseau et faire de la chaleur renouvelable une colonne vertébrale de la transition énergétique. Pour fonder cette

relation, nous avons, depuis 2016, une Convention d'objectifs, signée avec l'État, qui mentionne les tâches d'intérêt public dont se charge SIG, à savoir des tâches que nous n'endosserions pas sur des seuls critères de rentabilité.

Sur des dossiers présentant cette importante dimension publique, l'approche choisie permet une claire répartition des rôles entre, d'une part le magistrat et les institutions qui posent une vision et une voie à suivre, et, d'autre part, SIG qui offre la traduction industrielle de cette politique.

Nous recevons de nombreux signaux qui nous démontrent que notre démarche est comprise et qu'elle est largement soutenue. C'est par exemple le classement de l'OFEN, qui nous désigne pour la troisième fois comme l'entreprise phare de la transition énergétique. C'est aussi l'enquête de satisfaction clients qui souligne combien les Genevois apprécient notre savoir-faire, la fiabilité de l'approvisionnement, mais aussi les perspectives que nous leur proposons en termes d'économies d'énergies et de promotion des solutions renouvelables. Car l'avenir est, plus que jamais, un projet collectif.



**CHRISTIAN
BRUNIER**
Directeur général

« Inventer les solutions de demain »

En 2018, une nouvelle organisation de SIG a vu le jour, centrée sur les valeurs cœurs de l'entreprise et sur ses racines industrielles, mais également conçue pour s'ouvrir aux innovations, pour inventer les solutions de demain.

La création d'une nouvelle direction dédiée à la smart city traduit à mes yeux deux notions essentielles: le lien de SIG avec Genève, et le fait que l'innovation est à la base d'un développement harmonieux du territoire.

En effet, nous investissons aujourd'hui pour créer rien moins qu'un nouveau mode de vie où les logements, les déplacements, les activités se redéfinissent en harmonie avec l'environnement et avec nos aspirations.

Ces investissements doivent être mis en rapport avec notre chiffre d'affaires consolidé (1'045 MCHF), et notre résultat d'exploitation consolidé (243 MCHF), qui peuvent être qualifiés de satisfaisants. Nous n'oublions pas notre responsabilité d'entreprise publique. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme de leviers de performance qui permet d'optimiser notre fonctionnement et de limiter les charges d'exploitation. Depuis 2015, nous les avons réduites durablement de 20 millions de francs. Cet état d'esprit visant à privilégier l'efficacité et à traquer les dépenses inutiles est essentiel, parce qu'il répond à des valeurs de sobriété et de cohérence.

En outre, dans une société où la tendance à céder à la sinistrose est malheureusement trop forte, où les

nouvelles que nous recevons sont teintées de catastrophisme, il est nécessaire d'avoir un discours d'optimisme pragmatique. Nous avons aujourd'hui les moyens technologiques et la volonté de faire évoluer notre société pour le confort de toutes et tous.

Mais nous avons à la fois la chance et l'obligation de ne pouvoir nous contenter aux déclarations d'intention. SIG est une entreprise industrielle. On le voit bien évidemment lorsqu'on pose la première pierre d'un chantier hors normes comme l'est celui de la construction de la nouvelle usine de valorisation des déchets des Cheneviers, mais on s'en rend également compte sur les interventions du quotidien qui se traduisent par une sûreté d'approvisionnement et une vitesse d'intervention qui font de nos réseaux un atout pour Genève. Cette identité industrielle nous permet d'empoigner l'avenir. Et j'en veux pour preuve les derniers chiffres du programme éco21. Nous avons développé des solutions qui permettent aujourd'hui au canton d'être moins énergivore. Lorsqu'on parle de près de 500 emplois créés en Suisse, de plus de 30 millions de francs d'économies pour nos clients, ou encore de 179 GWh d'électricité économisés par an (soit la consommation de 59'700 ménages), on évoque un effort significatif, pertinent, mesurable.

Notre rapport aux énergies change, notre consommation énergétique diminue. C'est un fait, et c'est un résultat de notre action. Nous allons tout mettre en œuvre pour poursuivre ce mouvement.

L'ESSENTIEL 2018 / INDICATEURS CLÉS

Au service de 231'000 clients

PRODUCTION

870 GWH

PRODUCTION ÉLECTRIQUE TOTALE (SIG ET AUTOPRODUCTEURS),
REPRÉSENTANT ENVIRON 1/3 DE LA CONSOMMATION GLOBALE ÉLECTRIQUE DES GENEVOIS
SOIT 2'712 GWH

**755 GWH**

PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE
SIG TOTALE

**53.6 MWc**

PRODUCTION SOLAIRE
(SIG ET AUTOPRODUCTEURS)

**16.7 GWH**

PRODUCTION BIOGAZ

**432 GWH**

PRODUCTION THERMIQUE

EAU

**52.7 MILLIONS**

DE M³ D'EAU POTABLE
DISTRIBUÉS

**78 MILLIONS**

DE M³ D'EAUX USÉES TRAITÉS,
SOIT 2'360 LITRES CHAQUE SECONDE

DÉCHETS

**218'811 TONNES**

DE DÉCHETS INCINÉRÉS

**23'875 TONNES**

DE DÉCHETS VERTS TRAITÉS

THERMIQUE

59'600

MÉNAGES ALIMENTÉS EN CHALEUR
VIA LES RÉSEAUX THERMIQUES

51

BÂTIMENTS ALIMENTÉS EN FROID
VIA LES RÉSEAUX THERMIQUES

**61'200
TONNES**

DE CO₂ ÉCONOMISÉES
GRÂCE AUX RÉSEAUX THERMIQUES

RÉSEAUX

8'500 KM

DE RÉSEAUX TOUS FLUIDES CONFONDUS

**10.6 MINUTES**TEMPS D'INTERRUPTION MOYEN
PAR CLIENT PAR ANNÉE
(SAIDI ÉLECTRICITÉ NON PLANIFIÉ)**1.7 MINUTE**TEMPS D'INTERRUPTION MOYEN
PAR CLIENT PAR ANNÉE
(SAIDI GAZ NON PLANIFIÉ)**40'316**CLIENTS RACCORDÉS AU RÉSEAU
DE GAZ NATUREL

FINANCES

1'045 MCHF

CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT CONSOLIDÉ

243 MCHF

RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

20 MCHFÉCONOMIES DES CHARGES
D'EXPLOITATION DEPUIS 2015

FIBRE OPTIQUE

**80%**

DE GENEVOIS PEUVENT AVOIR ACCÈS AU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE SIG

ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

**179 GWH**D'ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRÉES PAR ÉCO21 DEPUIS
LA CRÉATION DU PROGRAMME,
SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA
CONSOMMATION DE
59'700 MÉNAGES**192'000**TONNES DE CO₂
ÉCONOMISÉES
SOIT 12 MOIS
D'ÉMISSIONS DU
PARC AUTOMOBILE
GENEVOIS**30.5**MILLIONS DE CHF
ÉCONOMISÉS

L'ESSENTIEL 2018 / FAITS MARQUANTS

IMPACT, LA PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Créée par SIG, elle permet à des entreprises locales de bénéficier d'un financement participatif pour réduire leur empreinte environnementale. La plateforme, qui joue le rôle d'interface entre porteurs de projets et contributeurs, offre à chacun la possibilité de participer à la transition énergétique tout en recevant une contrepartie des associations et entreprises soutenues. 6 projets ont été financés en 2018 à travers Impact.



Travaux au poste source de Foretaile

L'acquisition de nouveaux autotransformateurs 220/130 kV est en cours.



SIG leader suisse de la transition énergétique

SIG arrive pour la troisième fois en tête du classement de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) concernant les fournisseurs d'électricité qui augmentent la part des énergies renouvelables et qui améliorent l'efficacité énergétique. SIG se distingue notamment grâce à son électricité 100% renouvelable et à ses investissements dans le programme d'économies d'énergie éco21.

UNE NOUVELLE USINE DE VALORISATION DES DÉCHETS



Plus moderne et plus respectueuse de l'environnement, la nouvelle usine de traitement et de valorisation des déchets, Cheneviers IV, sera redimensionnée aux besoins du canton de Genève et produira plus d'énergie avec moins de déchets. Le défi majeur de ce chantier est de démolir l'usine actuelle et d'implanter la nouvelle sur le même site, tout en maintenant l'exploitation durant les travaux. L'année 2018 a été consacrée à la démolition des anciennes

installations, avec notamment le découpage de la cheminée historique haute de 108 mètres, et aux travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle usine. Un pont tournant sur le chenal des barges a ainsi été construit ; en plus de son utilité pour l'exploitation, ce pont permettra un accès piéton aux berges du Rhône, jusqu'au barrage de Verbois. Cheneviers IV devrait voir le jour à l'horizon 2023.

SIG PARTENAIRE DES ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Les Assises européennes de la transition énergétique se sont déroulées pour la première fois à Genève en janvier 2018, et ont réuni

plus de 4'500 congressistes pour 3 jours d'échanges et de partage autour de la transition énergétique. Elles ont démontré leur capacité à réunir et fédérer pouvoirs publics, mondes économique et académique pour un temps privilégié de coopération et de co-construction autour de la mise en œuvre d'une société décarbonée.



La puissance solaire en hausse

2 MWc de puissance solaire ont été installés par SIG. Il s'agit de la plus grande puissance installée depuis 2012, année de la mise en service de la centrale solaire de Palexpo.

DES RÉSULTATS PROMETTEURS POUR LE FORAGE EXPLORATOIRE GÉOTHERMIQUE DE SATIGNY



Ce premier forage exploratoire de moyenne profondeur, réalisé dans le cadre du programme GEothermie 2020, confirme les prévisions établies sur la base des tests géophysiques réalisés depuis la surface. L'eau trouvée à 744 mètres sous terre remonte naturellement à la surface à

une température de 33 degrés avec un débit de plus de 50 litres/seconde. Le forage de Satigny laisse entrevoir des perspectives intéressantes en vue de couvrir une partie des besoins en chauffage du canton avec une énergie propre, renouvelable et locale issue du sous-sol genevois.



LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE GENILAC

Ce système innovant permet de chauffer et rafraîchir des bâtiments avec l'eau du lac. Le réseau actuel se prolonge maintenant au Grand-Saconnex. Parallèlement, une

deuxième station de pompage de l'eau du lac est prévue au Vengeron pour accompagner l'extension de ce vaste réseau à travers le canton.



La distribution d'eau potable en hausse

L'été 2018 particulièrement chaud et sec a généré d'importantes consommations en eau. Les volumes d'eau vendus ont été supérieurs de près de 2% par rapport à 2017.



L'exploitation des réseaux d'assainissement des communes genevoises

Depuis cette année, SIG exploite les réseaux d'assainissement des 44 communes genevoises, ce qui représente 1'070 kilomètres de réseaux. Ce beau succès couronne une prestation débutée en 2005 à l'initiative de l'État de Genève. Seule la Ville de Genève continue à exploiter son réseau avec ses propres équipes.

UNE CENTRALE SOLAIRE PARTICIPATIVE AU PETIT-LANCY

Laurent est prêt à accueillir le solaire chez lui !
Et vous ?



Le solaire pour toutes et tous à Genève



SIG a lancé à l'automne 2018 une nouvelle offre solaire innovante. Avec "Mon m² solaire", 315 genevois ont pu acheter une ou plusieurs parts d'une nouvelle centrale photovoltaïque en construction sur le toit de la salle omnisports du Petit-Lancy.

Les 750 m² de la centrale ont trouvé preneurs en moins de 10 jours. Une manière de participer concrètement au développement du solaire sur le canton en produisant et en consommant sa propre énergie.

L'ALIMENTATION EN EAU DES ZONES MARAÎCHÈRES

Grâce à la construction en 2018 d'une dérivation à l'Arquebuse, d'un surpresseur au puits de Carouge et au remplacement d'un groupe de pompage au réservoir de Bernex, la majorité des zones de maraîchage situées sur le réseau de la nappe ont pu être alimentées avec de l'eau du lac, sans perchlorates, malgré les fortes consommations induites par un été caniculaire.

Le prix des Meilleurs Employeurs 2018 remis à SIG

Récompensée pour la 4^{ème} année consécutive dans la catégorie entités publiques et semi-publiques, SIG a adopté une culture de travail basée sur le management à la confiance pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Elle s'engage également en faveur de l'apprentissage, de la formation et de l'égalité.

DÉSENDETTEMENT

Pour la 4^{ème} année consécutive, SIG s'est désendettée en remboursant environ 175 MCHF d'emprunts. Sa dette nette a ainsi diminué de 460 MCHF depuis fin 2014.

DAVANTAGE DE RENOUVELABLE DANS LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE

Le réseau de chauffage à distance de SIG progresse dans sa décarbonisation. Il a atteint un taux de non-fossile de 56 % cette année.



Une nouvelle organisation pour SIG

Afin de répondre encore mieux aux défis des transformations sociétales actuelles et d'améliorer la performance globale de ses activités, SIG a mis en œuvre en 2018 une nouvelle organisation qui renforce l'orientation client et la transition énergétique, exploite les synergies réseaux et intègre les défis des transformations digitales.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, une direction Smart city a été créée afin de positionner SIG dans la ville intelligente et renforcer sa capacité à contribuer au développement d'une société durable et connectée.

LA NOUVELLE STEP DE VILLETTE



Le chantier de reconstruction et d'extension de la STEP de Villelette a démarré. L'objectif est de réaliser, à l'horizon 2023, une nouvelle STEP qui traitera les eaux usées de 80'000 habitants en répondant aux normes environnementales plus exigeantes. Parallèlement, un projet franco-suisse de traitement des micropolluants à la STEP de Villelette est en cours.



Diminution des charges d'exploitation

A fin 2018, SIG a réalisé 20 MCHF d'économies en matière de charges d'exploitation. L'entreprise a ainsi atteint l'objectif intermédiaire qu'elle s'était fixé dans le cadre du programme Leviers de performance, et confirme l'objectif global de 30 MCHF prévu à l'horizon 2020.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RÉCOMPENSÉES AVEC LE TROPHÉE NEGAWATT



Le trophée Ambition Négawatt a été remis cette année à la régie Privera pour les économies d'énergie réalisées dans son bâtiment du World Trade Center 1. Une nouvelle distinction, le Giga Trophée, a également été créée pour soutenir les entreprises qui s'impliquent à

long terme et qui ont diminué leur consommation d'électricité de plus d'un gigawattheure. Il a été remis à Dupont de Nemours (Suisse), Firmenich, Genève Aéroport, Interoute Managed Services Suisse et l'Hôtel Staring.

VISION

Vers une société durable et connectée

SIG est un acteur industriel engagé et moteur du développement d'une société durable et connectée à Genève. Réussir la transition énergétique et contribuer à faire du canton un territoire connecté dans une volonté d'amélioration du bien-être des habitants est une priorité pour l'entreprise.

Chaque jour, les activités de SIG sont influencées par la situation des marchés de l'énergie, les évolutions technologiques, les décisions politiques. Le défi pour SIG est capital : il implique à la fois de soutenir ses métiers cœurs, afin d'en assurer la stabilité à long terme, et dans le même temps de s'engager avec conviction dans l'innovation continue de ses produits et services pour participer aux changements sociétaux positifs.

SIG S'APPUIE SUR 6 LIGNES DE FORCE :



1.

Nous focaliser sur les attentes de nos clients et parties prenantes



2.

Consolider notre pérennité économique dans le respect de notre mission



3.

Renforcer notre engagement en faveur de l'environnement



4.

Valoriser notre outil industriel, sa fiabilité et son caractère multifluide



5.

Construire notre avenir à partir du capital humain



6.

Exploiter le potentiel du monde numérique et technologique

NOS VALEURS : LA BASE DE NOTRE IDENTITÉ



Durabilité



Excellence



Proximité



Audace

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Pour atteindre cette vision, SIG s'est repensée en profondeur. L'année 2018 a vu la naissance d'une nouvelle organisation qui crée de l'innovation, renforce l'orientation client, exploite les synergies réseaux et intègre les défis des transformations digitales.

ENGAGEMENT

Accélérer la transition énergétique

Genève bénéficie d'un engagement fort de la part du canton en matière de transition énergétique. Celui-ci a validé sa conception générale de l'énergie qui s'appuie sur la société à 2'000 watts sans nucléaire en tant qu'objectif à long terme et intègre les objectifs de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. L'accroissement de la part des énergies renouvelables et la baisse de la consommation figurent au premier rang des actions à mener.

En tant que bras industriel de l'État, et acteur essentiel dans la mise en place de la Stratégie 2050 de la Confédération sur le canton, SIG a fait de la transition énergétique un des éléments fondamentaux de sa stratégie d'entreprise. Elle poursuit activement le développement et la valorisation d'un portefeuille d'énergies renouvelables et de solutions d'efficacité énergétique capables de conduire Genève sur la voie de la société à 2'000 Watts. L'entreprise offre également des solutions ambitieuses et concrètes incitant la population genevoise et les entreprises à participer de manière avisée à la transition énergétique.

DÉVELOPPER LA THERMIQUE RENOUVELABLE ET LA GÉOTHERMIE

Le canton de Genève est aujourd'hui dépendant à plus de 90 % des énergies fossiles pour son chauffage. La réduction de cette dépendance passe par le remplacement, autant que possible, d'agents énergétiques fossiles par des sources renouvelables : chaleur issue du chauffage de l'eau du lac, de rejets de chaleur, et géothermie de différentes profondeurs.

Le programme GEothermie 2020, lancé en 2014 par l'État de Genève et SIG, a pour objectif de préciser et d'identifier le potentiel géothermique existant, afin de permettre le développement de cette source d'énergie propre, locale et renouvelable sur le canton. Le programme a

franchi une étape importante en 2018 avec le premier forage exploratoire à moyenne profondeur (744 mètres) à Satigny, qui a confirmé les prévisions établies à partir de la surface.

Parallèlement, SIG accélère le développement de ses réseaux de chaleur et de froid pour tripler les livraisons à l'horizon 2035. Elle exploite actuellement plus de 20 sites de production de chaleur et de froid et près de 105 kilomètres de réseau, dont le réseau de chaleur à distance CAD SIG et le réseau GeniLac alimenté par l'eau du lac Léman.

INTENSIFIER LA PRODUCTION SOLAIRE

À travers le lancement du produit Électricité Vitale vert en 2002, SIG a initié le développement de l'énergie solaire. Elle souhaite désormais l'accélérer en intensifiant sa production industrielle, et en offrant aux producteurs indépendants genevois un programme d'accompagnement visant à favoriser la mise en service d'installations solaires privées.

Le canton compte aujourd'hui plus de 1'500 centrales photovoltaïques, représentant une capacité de production de 54 MWc. SIG possède et exploite environ un quart de cette puissance installée. La production solaire dans le canton devrait tripler d'ici 2025 pour atteindre une production de 150 MWc, dont 42 MWc par les centrales SIG.

ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Pionnière en matière d'encouragement aux économies d'énergie, SIG continue à s'engager à travers son programme éco21, dont l'objectif est d'offrir des solutions concrètes aux particuliers, aux communes et aux professionnels pour réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂.

Depuis sa création il y a 11 ans, 179 GWh d'électricité et 192'000 tonnes de CO₂ ont été économisés. Le programme a permis de créer indirectement plus de 470 emplois, et aux Genevois d'économiser plus de 30 millions de francs sur leurs factures d'électricité.

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

SIG associe les partenaires locaux (communes, réseaux de distribution...) au développement des futurs parcs éoliens répartis sur différents cantons hors Genève et joue le rôle d'acteur industriel.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE INTERNE DE SIG

SIG s'engage à améliorer l'efficacité énergétique de ses infrastructures et à réduire continuellement ses impacts sur l'environnement.

SIG continue ainsi à réduire sa consommation d'électricité, avec une baisse de 1.5 % cette année sur l'ensemble de ses sites, ce qui représente 1'355 MWh économisés, soit l'équivalent de la consommation de 450 ménages.

Les efforts de SIG ont également permis d'économiser 1'700 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 140 ménages.

Parallèlement, afin de réduire l'impact environnemental lié aux déplacements de ses collaborateurs, SIG applique depuis plusieurs années un plan de mobilité d'entreprise. 200'000 km ont été parcourus avec une flotte de 45 véhicules électriques SIG, et 140 tonnes de CO₂ ont été économisées en 2018.

Enfin, la volonté de SIG de concilier la biodiversité et ses activités industrielles se poursuit. Les surfaces SIG certifiées *Nature&Economie* représentent plus de 500'000 m² réparties sur tout le canton. SIG a également installé 25 ruches sur son site de Vessy.

GÉOTHERMIE



20 forages de faible profondeur réalisés en 2018.

THERMIQUE



13 MW de chaleur à distance et 4 MW de froid à distance raccordés en 2018.

SOLAIRE

2 MWc installés en 2018, ce qui porte à 14.1 MWc la puissance solaire photovoltaïque totale installée par SIG.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

24 GWh/an économisés en 2018, ce qui porte à 179 GWh/an le total des économies d'électricité générées par éco21 depuis sa création.

Cela représente 6.5% de la consommation totale du canton.



TRANSFORMATION

Développer la smart city

Forte de son savoir-faire et de sa capacité d'innovation, SIG a l'ambition de jouer un rôle déterminant dans la construction des futurs quartiers connectés, durables et citoyens. Elle a pour ambition de rendre le territoire plus agréable à vivre en accompagnant la transition énergétique et numérique pour, in fine, promouvoir le bien-être social.



Pour se donner les moyens d'y parvenir, SIG s'est dotée d'une direction Smart city pour assurer la cohérence et la mise en œuvre des solutions smart, et également déployer la transition numérique au sein de SIG.

SIG se veut exemplaire en tant qu'entreprise smart, dans ses relations avec les clients, dans la gestion de ses ouvrages et de ses réseaux, dans ses processus internes, ainsi que dans la gestion de ses ressources humaines.

Cette nouvelle direction conçoit des solutions numériques énergétiquement et environnementalement intégrées, tout en assurant le traitement, la valorisation et la sécurité des données. Elle met à disposition des solutions smart spécifiques concernant notamment le réseau de fibre optique, les microgrids, la mobilité électrique, etc.

DES INNOVATIONS DANS DES DOMAINES TRÈS VARIÉS

Développer la smart city nécessite de nombreuses innovations dans des domaines très variés, comme les compteurs de gestion de consommation intelligents, les télécommunications, la mobilité, ou encore les projets de transformations énergétiques. Certains projets sont déjà en cours à SIG, de nombreux autres restent à imaginer et à mettre en œuvre pour dessiner l'avenir du canton.

MISSION

Fournir les services essentiels

La mission première de SIG est d'assurer un approvisionnement du canton de Genève en électricité, gaz et eau potable, de transporter et traiter les eaux usées, et de valoriser les déchets avec un haut niveau de fiabilité, de qualité, à un prix compétitif et dans le respect de l'environnement. Pour réaliser cette mission, SIG exploite 8'500 km de réseaux, tous fluides confondus et une dizaine d'ouvrages industriels majeurs.



DISTRIBUER L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

SIG garantit aux habitants du canton de Genève un acheminement de qualité de l'énergie électrique et du gaz naturel, tout en assurant une permanence de l'exploitation dans un cadre sécuritaire. Elle exploite, maintient, renouvelle, contrôle et dépanne les réseaux 24h/24.



VALORISER LES DÉCHETS

SIG transporte, élimine et valorise énergétiquement les déchets incinérables, méthanisables et compostables du canton, tout en étant respectueuse de l'environnement.

La plus grande partie des déchets passent par l'usine des Cheneviers où ils sont incinérés et valorisés sous forme d'électricité et de chaleur. Aujourd'hui, 5% de l'électricité consommée par un ménage genevois est produite grâce à l'incinération des déchets. Les déchets méthanisables et compostables prennent, quant à eux, le chemin du site de Châtillon où ils sont triés puis transformés en biogaz ou en compost pour l'amendement des sols.



DISTRIBUER L'EAU POTABLE

SIG garantit l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du canton de Genève, avec une qualité conforme à l'Ordonnance fédérale sur les Denrées Alimentaires et les Objets Usuels (ODAIU). Elle pilote l'ensemble de ses installations de production et de distribution et assure un service d'intervention 24h/24 sur son réseau comme sur ses installations. Elle maintient la nappe phréatique du Genevois au niveau prescrit par le géologue cantonal.



TRANSPORTER ET TRAITER LES EAUX USÉES

SIG transporte et traite les eaux usées du canton et de la région transfrontalière dans ses stations d'épuration, puis les évacue dans le milieu naturel sans risque pour l'environnement et la santé. Elle exploite et entretient le réseau primaire d'acheminement des eaux usées, ses stations de pompage et les 4 stations d'épuration du canton. Elle assure également la gestion des réseaux d'eaux usées (égouts) des 44 communes du canton, la ville de Genève exceptée.

IDENTITÉ : L'ENTREPRISE SIG / CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019



Nom	Michel Balestra Président	Aline Isoz	Béatrice Stükelberg-Vijverberg	Sylvia Leuenberger
Représente	Conseil d'État	Conseil d'État	Conseil d'État <i>(avec voix consultative)</i>	Conseil d'État
Né-e en	1954	1975	1976	1952
Membre depuis	2014	2018	2018	2018
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Administrateur et directeur de Balestratic 	<ul style="list-style-type: none"> · Membre du Conseil de la Fondation suisse pour paraplégiques · Présidente de l'eGov Innovation Center · Vice-présidente du CA de Globaz SA · Experte en transformation numérique 	<ul style="list-style-type: none"> · Secrétaire générale adjointe République et canton de Genève, Département du territoire (DT) 	<ul style="list-style-type: none"> · Présidente Noé 21 · Membre du comité WWF Genève · Membre du comité PEHVO · Membre du Comité Fonds Terra Joux · Ancienne députée



Nom	Alberto Aliprandi	Christine Senti	Frédéric Hiller	Yves Warpelin
Représente	Conseil d'État	Personnel SIG	Personnel SIG	Personnel SIG
Né-e en	1959	1958	1963	1966
Membre depuis	2018	2018	2007	2016
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Analyste financier et spécialiste en prévoyance professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> · Expert systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> · Responsable de secteur 	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur de Projet Direction GRD · Président du Syndicat Chrétien de SIG



Nom	Daniel Sannicolo	Sami Kanaan	Robert Pattaroni	Pierre Gautier
Représente	Personnel SIG	Ville de Genève	Ville de Genève	Ville de Genève
Né-e en	1960	1964	1937	1954
Membre depuis	2018	2018	2014	2012
Bio	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur HES 	<ul style="list-style-type: none"> · Maire de Genève 	<ul style="list-style-type: none"> · Économiste · Ancien conseiller municipal de la Ville de Genève 	<ul style="list-style-type: none"> · Ingénieur physicien · Consultant
Représentations				<ul style="list-style-type: none"> · ennova SA (Président) · Gaznat SA

La composition du Conseil d'administration a changé au 1^{er} décembre 2018. SIG remercie pour leur engagement les administrateurs ayant quitté le Conseil: Antonio Hodgers, Barthélémy Roch, Carlos Saraiva Medeiros, Eric Leyvraz, Eric Peytremann, Félix Dalang, François Gillet, Laurence De la Serna, Marc Michela, Martial Cosandier et Rémy Pagani.



Nom	Thierry Tanquerel	Nicolas Aune	Hugo Zbinden	Alexandra Rys
Représente	Ville de Genève	Ville de Genève	Grand Conseil	Grand Conseil
Né-e en	1954	1963	1961	1965
Membre depuis	2018	2018	2014	2007
Bio	· Professeur de droit public à l'Université de Genève	· Economiste	· Professeur associé UNIGE · Physicien	· Conseillère en communication · Membre de la direction CCIG



Nom	Denis Wicht	René Longet	Roger Golay	Daniel Devaud
Représente	Grand Conseil	Grand Conseil	Grand Conseil	Grand Conseil
Né-e en	1954	1951	1959	1952
Membre depuis	2018	2012	2018	2016
Bio		· Ancien Conseiller national · Ancien maire de la ville d'Onex	· Conseiller National	
Représentations		· EOS Holding SA · Alpiq Holding AG		· Conseil de fondation de CAP Prévoyance · Comité de gestion de la Caisse de prévoyance SIG



Nom	Pierre Kunz	Patrick Malek-Asghar	Christophe Senglet	Ruth Bänziger
Représente	Grand Conseil	Communes	Communes	Communes
Né-e en	1943	1964	1958	1965
Membre depuis	2014	2012	2018	2018
Bio	· Ancien directeur de Balexart · Ancien député et constituant	· Avocat · Maire de Versoix	· Adjoint au maire de Choulex · Economiste	· Dr ès Sciences biologiques · Conseillère administrative de la Ville d'Onex
Représentations	· CGC Holding, CGC Energie SA (vice-président) · SFMCP · CADIOM SA (Président) · Windpark Lindenberg AG	· SFMCP (Président)		

IDENTITÉ : L'ENTREPRISE SIG / DIRECTION GÉNÉRALE



De gauche à droite :

ALAIN ZBINDEN

Droit, Achats et Risques
Directeur général adjoint
(depuis 2002)

Formation
Licence de Droit, Avocat

Fonctions précédentes

- Responsable de l'Office juridique (SIG)
- Senior Compliance Officer (UBP)

Représentations
SFMCP, CGC Holding SA

CHRISTIAN BRUNIER

Directeur général
(depuis 2014)

Formation
MBA, Diplôme de chef de projet ISEIG, CFC de commerce

Fonctions précédentes

- Directeur Services partagés (SIG)
- Directeur Innovation et communication (SIG)

Représentations
EOS Holding SA

STÉPHANE MARET

Gestion des réseaux de distribution
(depuis 2015)

Formation
EMBA, ingénieur électricien ETS/EPFL

Fonctions précédentes

- Directeur (CSD Ingénieurs)
- Directeur (Frigaz SA)

Représentations
ASIG, Swisspower AG

CÉLINE GAUDERLOT

Finances
(depuis 2015)

Formation
EMLyon (Management / Finance), Expert-comptable et commissaire aux comptes

Fonctions précédentes

- Consultante indépendante en finance
- Associée (PwC)

Représentations
CADIOM SA

**GILLES GARAZI**

Transition énergétique
(depuis 2015)

Formation

Licence en géologie,
postgrade en hydrogéologie

Fonctions précédentes

- Responsable éco21/
écoclimat (SIG)
- Ingénieur environnement
(SIG)

Représentations

SFMCP, Swisspower
Renewables AG

ROBERT MONIN

Ressources humaines
(depuis 2013)

Formation

MBA, Master en biologie

Fonctions précédentes

- Secrétaire général
(État de Genève)
- Directeur RH
(État de Genève)

Représentations

Conseil de fondation CAP
Prévoyance, Comité de
gestion de la Caisse de
prévoyance SIG

VINCENT COLLIGNON

Client
(depuis 2013)

Formation

Ingénieur en génie électrique

Fonctions précédentes

- Directeur Carburant et
combustible (Total Suisse)
- Responsable d'activité
(Total Italia)

Représentations

Compagnie Luminotechnique SA,
Energis Approvisionnement SA,
Gaznat SA, CADZIPIO SA,
AES, CGC Holding

PATRICIA SOLIOZ MATHYS

Smart city
(depuis 2015)

Formation

Licence en sciences politiques,
Mineure en HEC

Fonctions précédentes

- Directrice Services partagés
- Responsable Distribution
électricité (SIG)
- Consultante
(Andersen/BearingPoint)

Représentations

PôleBio Energies SA,
Compagnie Luminotechnique SA

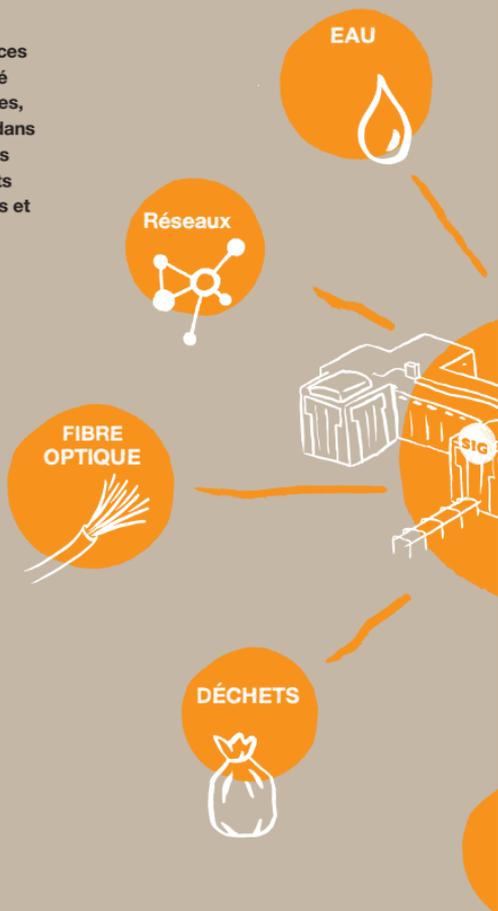
IDENTITÉ : L'ENTREPRISE SIG

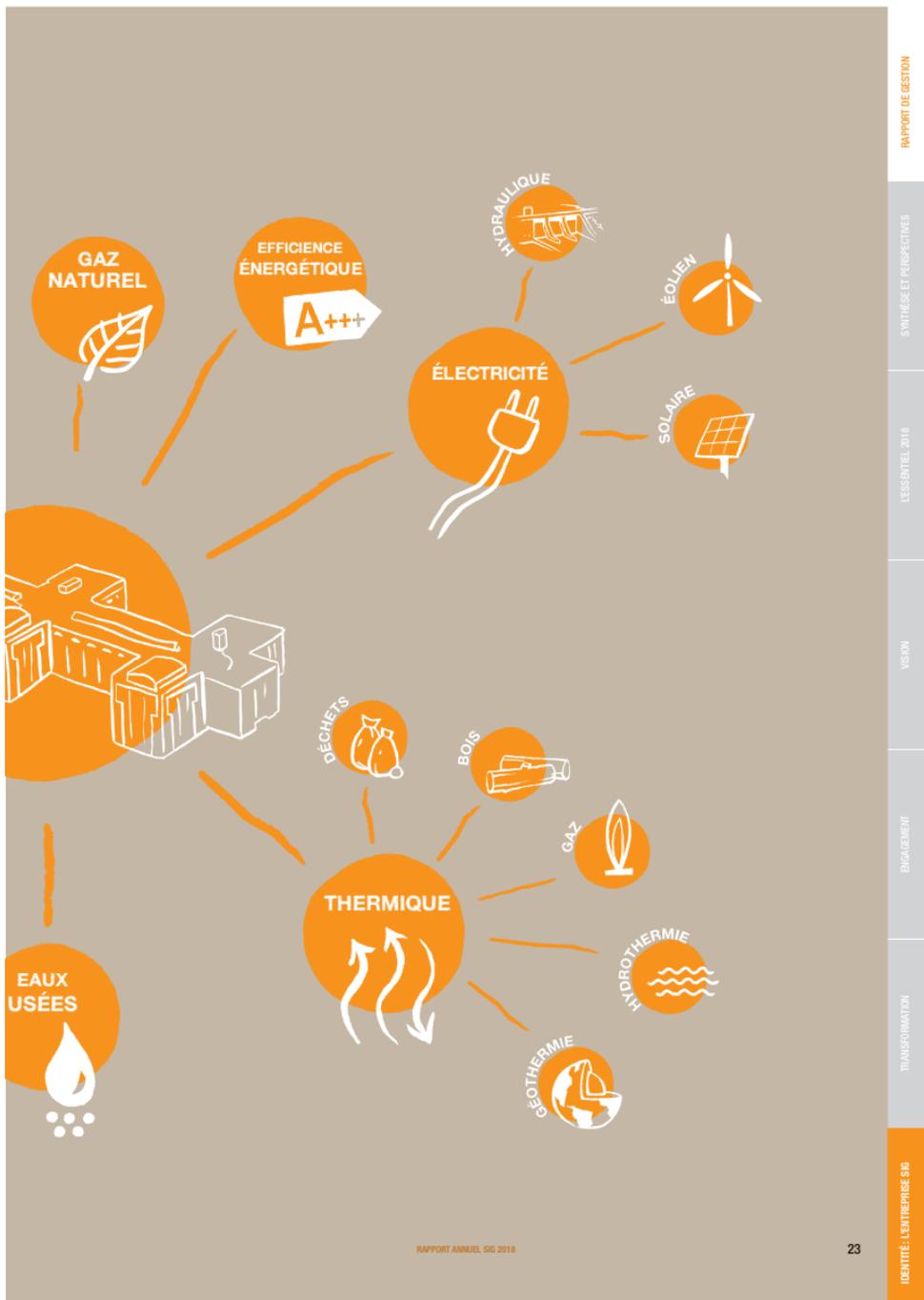
Une entreprise multi compétences

Tous les jours, SIG assure à Genève des services essentiels. Elle fournit l'eau, le gaz, l'électricité et l'énergie thermique. Elle traite les eaux usées, valorise les déchets et propose des services dans les domaines des services énergétiques et des télécommunications. Elle propose des produits et des services fiables, performants, innovants et respectueux de l'environnement.

SIG EST UNE ENTREPRISE DE DROIT PUBLIC AUTONOME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS, RÉPARTI ENTRE:

L'ÉTAT DE GENÈVE (55 %),
LA VILLE DE GENÈVE (30 %)
ET LES COMMUNES GENEVOISES (15 %)





IDENTITÉ : L'ENTREPRISE SIG

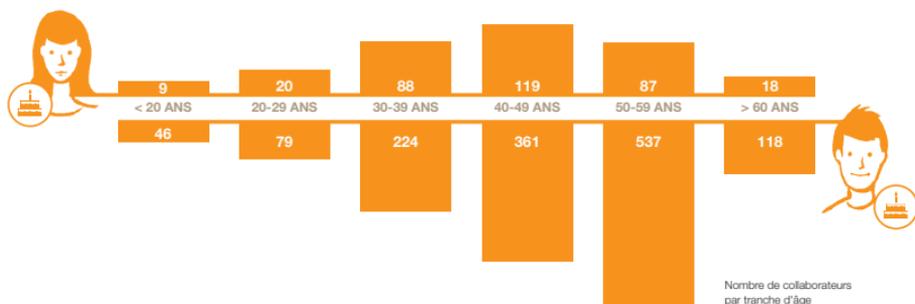
Un employeur éthique

Les femmes et les hommes de SIG constituent la première richesse de l'entreprise. SIG croit au potentiel de ses collaborateurs et à la puissance du lien social qui sont les moteurs de son développement. Construire son avenir à partir du capital humain : telle est la cinquième ligne de force de la stratégie de SIG.

1'706 COLLABORATEUR-TRICE-S DANS 145 MÉTIERS



UNE PYRAMIDE DES ÂGES EN VOIE DE RENOUVELLEMENT



LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL FAVORISÉ



UN NOUVEAU DISPOSITIF DE LANCEUR D'ALERTE ÉTHIQUE

SIG met en place une procédure de lancement d'alerte placée sous l'autorité d'un Ombudsman, entité indépendante chargée de régler le plus tôt et le plus efficacement possible d'éventuels cas de fraude, conflit ou harcèlement.

L'intégrité des personnes et la morale des affaires sont des priorités pour SIG. Ce dispositif est un moyen supplémentaire de promouvoir l'éthique dans l'entreprise, en renforçant encore des relations professionnelles de qualité, empreintes de respect mutuel et de confiance.

Une entreprise résolument formatrice

SIG mise sur l'apprentissage: près de 70 jeunes suivent chaque année une formation professionnelle initiale à SIG dans 15 professions différentes, techniques ou administratives, en vue d'apprendre un métier et d'obtenir un CFC et/ou une maturité professionnelle.

TÉMOIGNAGES



ALEJANDRA,
apprentie employée de commerce

« SIG, c'est une très bonne entreprise qui sait guider les apprentis. Le travail que je fais est gratifiant. C'est varié, avec des stages différents sur les 3 ans. »



QUENTIN,
apprenti électricien réseau

« La journée ça bouge, il y a du rythme, on apprend des nouvelles choses. J'aime travailler dehors sur le terrain. C'est une fierté de se dire qu'il y a besoin de nous pour avoir de l'électricité chez soi. »

PRIX DE LA MEILLEURE ENTREPRISE FORMATRICE

SIG a reçu le Prix de la meilleure entreprise formatrice 2017 dans la catégorie « grandes entreprises ». Cette récompense salue l'engagement de SIG dans le domaine de l'encadrement et de la formation professionnelle des jeunes.

SIG a également été pour la troisième année consécutive désignée comme entreprise formatrice favorable au sport de performance grâce au Label Swiss Olympic qui récompense les établissements de formation acceptant de se doter de programmes adaptés aux besoins des jeunes talents sportifs suisses.

UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DANS LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ

SIG fait la promotion de l'égalité et de la diversité à tous les niveaux. Elle assure un traitement salarial équitable entre hommes et femmes: à compétences et expériences égales, les salaires sont équivalents. Des contrôles réguliers garantissent l'équité de traitement à tous les collaborateur-trice-s.

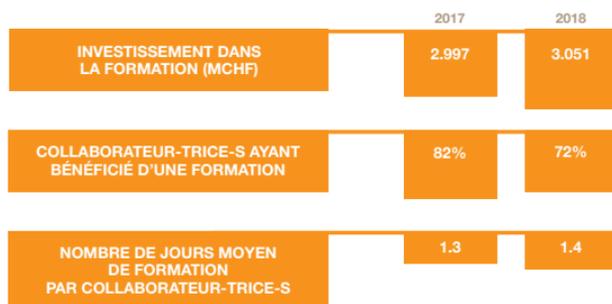
UNE ENTREPRISE ACTIVE LOCALEMENT ET SOCIALEMENT

SIG favorise la collaboration avec les entreprises sociales genevoises (PRO entreprise sociale privée, Fondation Foyer handicap, Creature...) qui offrent un cadre professionnel responsabilisant à des personnes exclues du marché du travail, par exemple en raison d'un handicap, ainsi que des emplois de solidarité pour des personnes en réinsertion. SIG collabore également avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE) pour l'insertion des chômeurs.

DES MOUVEMENTS DE COLLABORATEUR-TRICE-S RÉGULIERS



UNE ENTREPRISE RÉSOLUMENT FORMATRICE

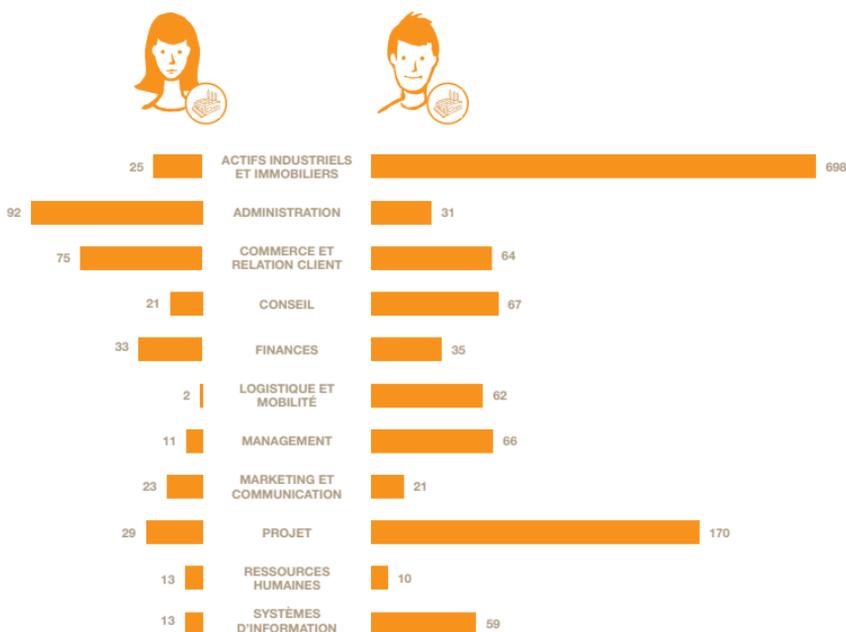


UNE ORGANISATION FLEXIBLE

SIG défend une culture basée sur la collaboration et la confiance. Espaces et outils de travail modernes et collaboratifs, travail à distance, horaires à la confiance et flexibles, autonomie, tout est mis en œuvre pour favoriser une organisation du travail qui améliore l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des collaborateur-trice-s et qui augmente la motivation et l'efficacité.

SIG a d'ailleurs été récompensée pour la 4^{ème} année consécutive du Prix BILAN du meilleur employeur romand en 2018, dans la catégorie entités publiques et semi-publiques.

COLLABORATEUR-TRICE-S PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE



LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEUR-TRICE-S EN PRIORITÉ



SIG est une entreprise industrielle socialement responsable. L'intégrité des personnes est sa première priorité.

En 2018, SIG a continué sa démarche sécurité visant à réduire les accidents graves de ses collaborateur-trice-s et de ses sous-traitants en s'appuyant sur son programme sécurité. Ce programme a pour but de maîtriser les risques les plus importants de nos métiers cœurs : travail en hauteur, espaces confinés, risques électriques, collaboration avec les entreprises-tiers.

Le programme sécurité c'est, entre autres, 150 sensibilisations sécurité données aux collaborateur-trice-s, 300 formations, et 300 visites de sécurité sur le terrain par les cadres.

L'ensemble des cadres supérieurs a suivi la formation « manager la sécurité ». Cette formation visait à rappeler la place des règles fondamentales mais aussi du droit à l'erreur dans le management de la sécurité à SIG. L'objectif était de sortir de la sécurité « technique » et d'aborder les processus notamment cognitifs qui conduisent aux accidents. Une campagne de communication a également eu lieu afin de promouvoir nos règles fondamentales de sécurité.

Le nombre d'accidents est passé de 71 en 2017 à 63 en 2018. Une tendance se confirme depuis 2017 : la majorité des accidents surviennent lors des déplacements des collaborateur-trice-s.

CONVENTION D'OBJECTIFS

RAPPORT 2018

SOMMAIRE

- 2 Editorial
- 4 Introduction
- 4 Missions premières de SIG
- 6 Tâches d'intérêt public
- 8 Objectifs financiers
- 10 Partenariats et prises de participation
- 10 Objectifs sociaux et environnementaux internes à l'entreprise
- 11 Stratégie
- 12 Annexes



La force d'une singularité



ANTONIO HODGERS
Conseiller d'Etat

La configuration genevoise en termes de réseaux et d'énergies est très particulière puisqu'une régie publique autonome, SIG, est au cœur de la gestion de l'eau, de l'électricité, de la chaleur, du gaz ou encore des déchets. Et cette liste n'est pas exhaustive. A une époque où les défis climatiques se font du plus en plus pressants, cette singularité est à la fois une chance et une exigence.

Une chance, parce qu'elle permet d'agir avec plus d'efficacité pour la transition énergétique et la préservation de notre environnement. Une exigence, car les rôles du canton et des SIG se doivent d'être définis avec précision, tout en laissant une place indispensable à la créativité et à l'innovation. La relation de confiance et la qualité de nos rapports sont un moteur qui ne peut se permettre d'avoir des ratés.

La Convention d'objectifs formalise notre collaboration dans les domaines qui ne sont pas régis par la loi. Elle est en premier lieu un acte facilitateur, un accélérateur de projets qui nous permet d'avancer sur de nombreux dossiers essentiels pour Genève : je pense au programme GEothermie 2020, à la pérennisation du programme

éco21 ou encore aux avancées de la chaleur renouvelable.

Le développement de réseaux thermiques alimentés en énergies renouvelables, allié aux efforts pour améliorer et accélérer l'isolation des bâtiments, doit nous faire franchir de nouveaux paliers pour atteindre la société à 2000 watts sans nucléaire en 2050.

La force de l'action commune des SIG et du canton, déterminante pour relever les défis qui nous attendent, réside également dans notre capacité à innover.

Fondé sur la créativité, le programme éco21 des SIG a permis de démontrer que les économies d'énergies pouvaient compter dans le bilan énergétique du Canton. Il suffit de souligner que depuis 10 ans, éco21 a permis d'économiser 179 GWh d'électricité par an, c'est-à-dire la consommation de près de 60'000 ménages, pour s'en convaincre.

”

La convention d'objectifs est d'abord un accélérateur de dossiers.

Cette année encore, notre travail commun a permis de développer de nouvelles initiatives telles que les "assistants à maîtrise d'ouvrage" (AMO) et les "assistants à maîtrise d'usages" (AMU), qui pourront accompagner les propriétaires, usagers et usagers tout au long des travaux de rénovation des bâtiments.

Pour demain, c'est à un véritable éco21 des déchets que je souhaite que nous nous attelions. Car je suis convaincu qu'avec une volonté politique forte, couplée au savoir-faire des équipes de SIG, nous pouvons obtenir des résultats probants. Et démontrer qu'en sus de l'incinération et de la valorisation thermique des déchets, les SIG sauront accompagner les Genevoises et les Genevois dans les gestes quotidiens du tri et du recyclage, pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de durabilité.

Un choix de société



MICHEL BALESTRA
Président de SIG

Evoquer la Convention d'objectifs mise en place entre le Canton de Genève et SIG, c'est d'abord rappeler que notre entreprise est le bras industriel de l'Etat. Ceci signifie que la politique énergétique et les orientations qu'elle induit sont de la responsabilité du canton. Leur mise en œuvre et les solutions techniques à déployer sont, quant à elles, du ressort de SIG, régie autonome, connue pour son expertise en matière de transition énergétique.

Le fait de définir clairement les rôles n'est ni un détail ni une coquetterie. Connaître précisément ses responsabilités, en appréhender les limites, évite de prendre une place qui n'est pas la sienne, permet des avancées harmonieuses et nécessaires, alors que de grands chantiers d'intérêt public sont aujourd'hui sur la table.

C'est au réseau de chaleur à distance que je pense en premier lieu. Investir dans la thermique renouvelable, ce n'est rien moins qu'un choix de société. Or, il faut bien admettre qu'aucune

entreprise ne se lancerait dans la mise en place d'un tel réseau sur de simples critères de rentabilité.

C'est une vision à long terme, qui est celle de l'Etat, et la qualification d'«intérêt public» de la thermique renouvelable qui nous poussent aujourd'hui à aller de l'avant. Autrement dit, des programmes tels que celui que nous avons initié dans la géothermie ou encore le réseau GéniLac, qui utilise l'eau du Léman pour fournir du froid et produire de la chaleur, ne pourraient voir le jour sans une étroite collaboration avec l'Etat et le cadre défini dans la Convention d'objectifs.

Alors que notre société évolue, que la transition énergétique et la Stratégie 2050 de la Confédération nous imposent des solutions nouvelles, la notion de tâche d'intérêt public devient de plus en plus centrale. Dans ce contexte, la Convention d'objectifs pourrait se définir comme un pacte qui nous permettra d'offrir aux Genevoises et Genevois les réseaux et les infrastructures d'une société nouvelle, plus durable et moins énergivore.



La notion de tâche d'intérêt public devient de plus en plus centrale.

Je me réjouis pour ma part de la qualité de nos rapports avec le canton et du fait que chacun puisse jouer sa partition selon les responsabilités qui lui sont allouées, avec une vraie volonté d'aller de l'avant, ensemble, en évitant les fausses notes.

Introduction

En date du 29 octobre 2015, la Convention d'objectifs entre le Canton de Genève et SIG (« la Convention ») a été validée par le Conseil d'administration de l'entreprise. La Convention a ensuite été ratifiée par le Conseil d'État par arrêté du 11 novembre 2015, puis signée par les deux parties, respectivement les 17 et 19 novembre 2015, après consultation de l'Assemblée des communes genevoises et du Conseil administratif de la Ville de Genève.

La Convention, qui couvre la période 2016-2019, vise à renforcer la gouvernance de SIG, en lui permettant de poursuivre sa mission au service de la collectivité dans un cadre stable et transparent.

Elle clarifie en particulier, au travers d'objectifs sectoriels, les conditions selon lesquelles l'entreprise doit assurer les services essentiels à Genève, en matière d'approvisionnement en énergies, de distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et de valorisation des déchets. Elle précise également les objectifs financiers, sociaux et environnementaux que SIG doit respecter en vue de garantir une gestion saine de l'entreprise, d'être un employeur responsable et un acteur respectueux de l'environnement.

La Convention définit enfin le rôle de l'entreprise dans la mise en œuvre des politiques énergétique et environnementale du canton.

Le Conseil d'État et SIG sont ainsi convenus que l'entreprise réaliserait un certain nombre de tâches d'intérêt public pendant la durée de la législature du Conseil d'État. Ces tâches d'intérêt public concernent principalement certains secteurs stratégiques dans lesquels l'entreprise s'engage à se développer, comme la thermique, la géothermie ou le photovoltaïque.

Le Département du Territoire (« DT ») et SIG ont établi conjointement les grandes lignes des modalités de suivi de la Convention.

Pour la troisième année après son entrée en vigueur, et conformément à l'article 16 de la Convention, ce rapport vise à rendre compte de l'atteinte des objectifs convenus pour l'année 2018.

Missions premières de SIG

UN APPROVISIONNEMENT DE LA POPULATION EN ÉNERGIES FIABLE, DE QUALITÉ ET À UN PRIX COMPÉTITIF
SIG a pour mission d'assurer un approvisionnement du canton de Genève en électricité et en gaz avec un haut niveau de fiabilité, de qualité et à un prix compétitif au regard des objectifs environnementaux fixés à l'entreprise. A ce titre, SIG a été en mesure de baisser les tarifs de l'électricité début 2018.

La fiabilité des réseaux et la qualité de la fourniture d'énergies s'évaluent notamment par les temps d'interruption moyens des réseaux. L'entreprise les mesure grâce à l'indice SAIDI (« System Average Interruption Duration Index »), paramètre reconnu sur le plan international, qui indique la durée moyenne (en minutes par an et par client) des coupures affectant les consommateurs finaux dans la zone d'approvisionnement du gestionnaire de réseau.

En 2018, le SAIDI non planifié (mesurant les interruptions accidentelles) pour l'électricité s'est élevé à 10.6 minutes. Bien qu'en ligne avec l'objectif fixé pour 2018, ce chiffre est en hausse par rapport à 2017 (8 minutes) en raison de la rénovation du poste source du Stand qui a généré une augmentation de la charge sur les lignes 18 KV, et

de conditions météorologiques défavorables.

Le SAIDI non planifié pour le gaz s'est quant à lui établi à environ 2 minutes en 2018, en baisse par rapport à 2017 (4 minutes). La qualité de l'approvisionnement en gaz est également mesurée par le temps d'intervention sur appel en cas de fuite ; en 2018, 95% des interventions ont été réalisées en moins de 45 minutes, soit un taux en ligne avec l'objectif fixé pour 2018 et meilleur que celui de 2017 (94%).

SIG met tout en œuvre pour maximiser la performance de ses ouvrages hydroélectriques (Verbois, Seujet et Chancy-Pougny). En 2018, le pourcentage d'eau turbinée à Verbois et à Chancy-Pougny a été de 100% pour un objectif fixé à 99%.

Grâce à une gestion efficace de sa production et de son approvisionnement en énergies, dans le respect strict des limites de risques fixées par l'entreprise, SIG propose à ses clients des prix compétitifs pour des produits de qualité ; depuis le 1er janvier 2017, SIG garantit notamment un approvisionnement en électricité d'origine 100% renouvelable.

Les prix, sont quant à eux, soit soumis au cadre réglementaire fixé par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) ou à la surveillance de « Monsieur Prix » (Surveillant des prix) pour les clients aux tarifs, soit déterminés par les prix de marché pour les clients en offres.

UNE QUALITÉ GARANTIE DE L'EAU POTABLE DISTRIBUÉE

SIG a la responsabilité de distribuer une eau potable de qualité à l'ensemble de la population du canton.

Pour assurer cette mission, l'entreprise effectue des mesures régulières de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que de son niveau de conformité par rapport aux valeurs légales fédérales en vigueur (mesure sur les réseaux de distribution, de la fraction en %, des paramètres physico-chimiques ou microbiologiques non conformes par rapport aux paramètres totaux). L'entreprise effectue par ailleurs un suivi régulier du temps d'interruption de fourniture ; ce temps, multiplié par le nombre de clients (compteurs) interrompus, ne doit pas dépasser 5'500 heures/an. Conformément aux dispositions de l'OAEC (Ordonnance sur la garantie de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise), SIG dispose d'un plan d'alimentation en temps de crise, de 100% de la population des 44 communes du canton (hors Céligny).

Pour ces trois indicateurs, les résultats 2018 ont été conformes ou meilleurs que les objectifs fixés.

En 2017, SIG avait mis en place des mesures de précaution pour garantir la qualité de l'eau potable distribuée, suite à la mise en évidence d'un taux élevé de perchlorate dans la nappe du Genevois. En 2018, l'entreprise a construit diverses infrastructures afin d'alimenter la plupart des zones de maraîchage situées sur le réseau nappe avec de l'eau du lac, tout en faisant face à de fortes consommations induites par un été caniculaire.

UN TRAITEMENT DES EAUX USÉES CONFORME AUX STANDARDS DE QUALITÉ

En collaboration avec les communes, propriétaires du réseau secondaire d'évacuation des eaux usées, SIG assure la collecte et le traitement des eaux usées en minimisant les rejets polluants. Depuis 2018, le périmètre d'exploitation et d'entretien de l'entreprise couvre l'ensemble des réseaux d'assainissement communaux, à l'exception de celui de la ville de Genève.

L'entreprise mesure la qualité des eaux usées, traitées par les stations d'épuration (STEP), par le ratio entre les paramètres conformes aux dispositions de l'OEaux (Ordonnance sur la protection des eaux) applicables aux STEP et le nombre de paramètres totaux de

chaque STEP, pondéré par le nombre d'équivalents-habitants traités par chaque STEP.

Ce taux, fixé d'un commun accord avec l'autorité de surveillance dans ce domaine, la DGeau (Direction générale de l'eau), doit être supérieur à 75%, ce qui a été le cas en 2018.

UNE ÉLIMINATION ET UNE VALORISATION DES DÉCHETS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'entreprise a également pour mission d'éliminer tous les déchets dont la gestion lui a été confiée par le canton et d'en effectuer une valorisation optimale, tout en étant respectueuse de l'environnement.

SIG mesure le taux de pollution atmosphérique, émis par l'usine des Cheneviers, par le rapport entre le nombre de moyennes journalières conformes à la norme OPair (Ordonnance fédérale sur la protection de l'air) et le nombre total de moyennes journalières, pour les émissions de 5 polluants (poussières, oxydes de soufre, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone et oxyde d'azote). En 2018, SIG a atteint un taux de 99.5%. Les installations actuelles des Cheneviers ne permettent pas d'atteindre, de façon récurrente, le 100% de conformité requis par l'OPair, les conditions d'exploitation nécessitant des opérations techniques de nature à provoquer des dépassements ponctuels des normes en vigueur. Ces dépassements, qui sont inévitables, sont tolérés par l'autorité de surveillance, dans un cadre bien défini, que SIG respecte.

Par ailleurs, le processus de traitement des déchets a permis de générer, en 2018, une production d'électricité d'environ 72 GWh et une production de chaleur de 277 GWh (niveau équivalent à celui de 2017). Le taux de valorisation de l'énergie contenue dans les déchets a été de 52%; l'usine maintient donc un niveau élevé de performance, puisqu'elle avait déjà atteint un taux de 51% en 2017.

SIG poursuit les études en vue du remplacement de l'usine actuelle des Cheneviers (projet Cheneviers IV), conformément à la décision du Conseil d'État du 26 juin 2013. L'année 2018 a été consacrée à la démolition des anciennes installations, avec notamment le découpage de la cheminée historique haute de 108 mètres, et aux travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle usine. Un pont tournant sur le chenal des barges a ainsi été construit ; en plus de son utilité pour l'exploitation, ce pont permettra un accès piéton aux berges du Rhône, jusqu'au barrage de Verbois. Pour rappel, le défi majeur du chantier Cheneviers IV est de démolir l'usine actuelle et d'implanter la nouvelle sur le même site, tout en maintenant l'exploitation durant les travaux. Cheneviers IV devrait voir le jour à l'horizon 2023.

Tâches d'intérêt public

Selon la Convention, le Conseil d'État attend de SIG la réalisation d'un certain nombre de tâches d'intérêt public, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs cantonaux en matière d'énergie, de gestion des déchets et de protection des eaux.

Ces tâches d'intérêt public correspondent à des activités ou des projets que SIG n'aurait pas réalisés dans le cadre de son activité normale, selon les critères de risque ou de rentabilité usuels requis par son Conseil d'administration. Ces tâches d'intérêt public peuvent ainsi concerner :

- des activités sans revenus directs ou avec un déficit d'exploitation (comme les programmes d'économies d'énergie) ;
- des nouveaux investissements sur des secteurs de la transition énergétique (en particulier thermique, géothermie, etc.) dont le niveau de rentabilité ou le risque de commercialisation associé est de nature à entraîner une dépréciation extraordinaire d'actifs dans les livres de SIG ;
- des mesures conservatoires qui couvrent un risque potentiel (non-réalisation de l'ouvrage final, surdimensionnement d'installations de chauffage à distance, non concrétisation du potentiel d'exploration de certains forages géothermiques, etc), dans le cas de travaux anticipés.

La Convention d'objectifs prévoit le recours à l'enveloppe des tâches d'intérêt public pour un montant maximum de 198 MCHF, sur la période 2016 à 2019.

En 2018, environ 50 MCHF ont été sollicités pour des projets répondant aux critères de tâches d'intérêt public. Ce sont donc près de 140 MCHF en cumul depuis 2016 qui ont été sollicités, à comparer à un total d'environ 163 MCHF initialement prévus dans la Convention, en cumul à fin 2018.

NOUVELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES (NER) – DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le programme solaire (ouvrages SIG et producteurs indépendants), dont l'objectif est de favoriser la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur le canton de Genève, a permis d'installer 7 MW complémentaires en 2018, dont 2 MW par SIG, renforçant ainsi la part de courant électrique d'origine solaire.

La puissance de l'ensemble des installations situées sur le canton est ainsi passée de 27 MW en 2013 à environ 54 MW en 2018. L'objectif de la Conception Générale de l'Energie, qui prévoit un doublement de la production photovoltaïque tous les 5 ans, a donc, à cette date, été atteint.

En 2018, le programme solaire a été financé à 100% par la vente de produits SIG Vitale, sans recours à l'enveloppe dédiée à cette tâche d'intérêt public (0.8 MCHF).

ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Avec la réalisation de 179 GWh/an d'économies d'électricité (augmentation de 24 GWh en 2018 par rapport à 2017), soit la consommation d'environ 59'700 ménages, les actions menées par le programme éco21 ont dépassé de 20% les objectifs (20 GWh) qui étaient fixés pour 2018 en matière d'économies d'électricité.

Par ailleurs, les émissions de CO₂ ont pu être réduites de 46'000 tonnes en 2018, soit une baisse de 192'000 tonnes depuis le lancement du programme il y a 11 ans.

SIG a engagé 14 MCHF sur les 15 MCHF prévus en 2018 pour cette tâche d'intérêt public.

RÉSEAUX THERMIQUES

Selon la Convention, l'enveloppe des tâches d'intérêt public allouable aux réseaux thermiques pour 2018 était de 28 MCHF.

Après une sollicitation en 2017 de 42 MCHF pour le projet « Axe Stratégique Réseaux » (réalisation simultanée du déploiement de conduites du réseau thermique renouvelable GeniLac, dans le secteur de l'aéroport, et de l'enfouissement de la ligne électrique très haute tension le long de l'autoroute), dont 6 MCHF ont pu être restitués en 2018 grâce au début de la commercialisation dans ce secteur, 23 MCHF ont été à nouveau sollicités en 2018 pour le projet GeniLac. Ce montant comprend notamment la quote-part (19 MCHF), sans garantie d'un potentiel économique préalable, de l'investissement total de 71 MCHF nécessaire pour la construction de la nouvelle station de pompage du Vengeron. Il inclut également 4 MCHF en lien avec la pose anticipée de tubes, en coordination avec d'autres grands chantiers en cours dans le canton, pour une extension future du projet GeniLac sur la rive gauche, (gare CEVA des Eaux-Vives, Champel).

Pour rappel, le projet GeniLac est un réseau hydrothermique 100% renouvelable. Son principe de fonctionnement consiste à pomper l'eau du lac Léman à 45 mètres de profondeur et à utiliser sa fraîcheur naturelle pour refroidir les bâtiments en été. Des pompes à chaleur peuvent être ajoutées au système, pour chauffer les bâtiments en hiver.

En cumul depuis 2016, 64 MCHF ont été utilisés à fin 2018 sur des projets thermiques (dont environ 4 MCHF déjà dépensés), pour une enveloppe disponible équivalente.

GÉOTHERMIE

Le programme GEothermie 2020, dont l'objectif vise un développement très significatif et surtout durable de la géothermie à Genève, a franchi une étape importante, en 2018, avec la confirmation de la présence de ressources géothermiques de faible et moyenne profondeur. En particulier, le premier forage exploratoire de moyenne profondeur à Satigny a donné des résultats très prometteurs : à 744 mètres, ce sont des débits de 50 litres par seconde d'une eau à 33°C en moyenne qui ont été rencontrés. Ce forage laisse entrevoir les importantes perspectives du sous-sol genevois en vue de couvrir une partie des besoins en chauffage du canton avec une énergie propre, renouvelable et locale.

Les dépenses se sont montées en 2018 à environ 9 MCHF, dépassant les 5 MCHF prévus par la Convention pour cette année. Toutefois, en cumul depuis le début de la Convention, les dépenses réalisées (17 MCHF) restent inférieures à l'enveloppe disponible (21 MCHF).

PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

Afin de contribuer à la réduction de l'impact environnemental de l'exploitation hydroélectrique à Genève, SIG a préfinancé des mesures d'assainissement des barrages pour un montant de 0.5 MCHF en 2018. Ces dépenses ont concerné des études sur les éclusés et la migration piscicole. SIG espère pouvoir obtenir le remboursement des montants engagés par le fonds Swissgrid.

AUTRES TÂCHES D'INTÉRÊT PUBLIC

Comme en 2017, SIG a financé, en 2018, un pôle de compétences académiques à Genève pour un montant de 0.9 MCHF (prestations d'expertise et de conseil fournies par l'UNIGE et création d'un poste professoral dans le domaine de l'efficacité énergétique).

En 2018, l'entreprise a maintenu le transport fluvial des déchets à destination des Cheneviers, évitant ainsi environ 10'000 trajets de camions jusqu'à l'usine. Le financement de cette mesure s'est élevé à 2.9 MCHF en frais d'exploitation et de dragage. En parallèle, et afin d'optimiser les dépenses liées au dragage, SIG a acquis un bateau de travail et une drague pour internaliser cette prestation dans le futur. Le montant de cet investissement a été de 4 MCHF.

SIG a aussi assuré le financement 2018 des coûts d'exploitation du jet d'eau pour 0.9 MCHF et a proposé une facturation de l'eau potable favorable au secteur primaire (effet de 0.3 MCHF).

Enfin, d'autres tâches d'intérêt public ont pu être mesurées en 2018 ; c'est le cas, notamment, des actions menées en matière de protection des petits cours d'eau transfrontaliers contre la pollution, par le traitement des eaux usées françaises dans des STEP genevoises (1.1 MCHF) ainsi que des investissements liés au maintien en service de l'installation de Châtillon, en fin de vie technique pour 0.5 MCHF.

Objectifs financiers

UN RÉSULTAT DE GESTION EN HAUSSE

En 2018, SIG a réalisé un résultat de gestion de 82 MCHF, supérieur de 17 MCHF par rapport à celui de 2017. Cette croissance s'explique essentiellement par la forte baisse des charges financières, suite au remboursement accéléré de la dette d'assainissement de la caisse de pension (CAP), mais également par la hausse des volumes d'eau vendus, conséquence d'une année relativement sèche.

Les bonnes performances constatées sur les charges financières nettes sont aussi à l'origine d'une partie (+6 MCHF) de l'écart favorable entre le résultat

de gestion 2018 et celui budgété (+19 MCHF). Le complément provient des charges d'amortissement, inférieures de 7 MCHF par rapport aux prévisions. Le résultat d'exploitation (EBITDA) est également en légère hausse par rapport au budget (+6 MCHF, soit +2%). En revanche, les croissances prévues pour les activités Thermique et Télécom sont restées inférieures aux objectifs, en raison principalement du décalage des revenus sur les années futures.

Comptes de gestion 2018 (en MCHF) ^(a)

	Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018
Produits	1'054	1'089	1'052
Achats d'énergies	(305)	(331)	(286)
Charges d'exploitation	(376)	(374)	(375)
Autres charges et redevances	(119)	(132)	(133)
Résultat d'exploitation - EBITDA ^(b)	254	251	257
Amortissements	(175)	(173)	(166)
Charges financières nettes	(14)	(15)	(9)
Résultat de gestion	65	63	82
Investissements	(187)	(230)	(170)
Dette nette avec CAP (consolidée)	613	699	495

(a) Hors effets de la consolidation des sociétés du groupe sauf pour la "Dette nette avec CAP"

(b) Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation

POURSUITE DU PROJET « LEVIERS DE PERFORMANCE »

SIG a poursuivi la mise en œuvre du projet Leviers de Performance, qui vise une réduction des charges d'exploitation de 8% (soit 30 MCHF) à l'horizon 2020, notamment par l'optimisation des processus de l'entreprise. En 2018, 6 MCHF d'économies complémentaires ont été réalisées par rapport à 2017, soit un total d'économies de 20 MCHF en cumul à fin 2018, légèrement supérieur à l'objectif de 19 MCHF, fixé pour cette première échéance importante du projet.

DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

SIG a réalisé 170 MCHF d'investissements (nets des participations clients), soit 9% de moins qu'en 2017 (187 MCHF). Cette diminution résulte principalement d'investissements particulièrement conséquents en 2017 à la distribution électrique, ainsi que d'investissements moindres en matière de fibre optique (9 MCHF en 2018 contre encore 15 MCHF en 2017),

le déploiement de ce réseau étant presque terminé et les nouvelles dépenses ne concernant que les raccordements des nouveaux clients.

Comme les années précédentes, l'entreprise a dédié, en 2018, presque 50% (80 MCHF) de ses investissements au renouvellement de ses réseaux et ouvrages (électricité, gaz, eau potable et eaux usées), afin de continuer à garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité de ses missions historiques.

En parallèle, SIG a maintenu son engagement en faveur de la transition énergétique en investissant plus de 45 MCHF (soit 25% de ses investissements) dans les énergies renouvelables (thermique, géothermie, hydraulique, photovoltaïque et éolien).

Investissements en MCHF (hors filiales)	Réel 2017	Réel 2018
Electricité	46	38
Gaz	12	11
Eau potable	23	22
Eaux usées	9	9
Hydraulique	4	2
Photovoltaïque	4	3
Thermique	42	31
Géothermie	5	9
Valorisation des déchets	5	6
Usine Cheneviers IV	4	14
Telecom	15	9
Autres opérationnels	13	15
Financiers	4	-
Total	187	170

Les investissements sur le réseau thermique sont néanmoins restés inférieurs à ce qui avait été prévu au budget, en raison, principalement, de décalages de dépenses sur les années futures (en particulier, démarrage des travaux de la STAP du Vengeron reporté à 2019).

Il convient par ailleurs de noter que 14 MCHF ont été consacrés au projet de nouvelle usine de traitement des déchets (Cheneviers IV), en 2018. Les principales dépenses ont concerné la démolition de Cheneviers II, la poursuite des études en lien notamment avec la demande d'autorisation de construire et d'exploiter déposée mi-2018, ainsi que certains travaux préparatoires à la construction.

Enfin, SIG a investi 15 MCHF dans ses autres infrastructures (dont 50% pour son réseau informatique).

UNE MAITRISE DES CHARGES ET UN DESENDETTEMENT CONTINU

En générant un résultat d'exploitation de 257 MCHF, SIG a su garantir une capacité d'autofinancement très supérieure aux investissements qu'elle a engagés en 2018 (170 MCHF). Le ratio « Investissements / EBITDA » (mesurant la capacité à préserver un niveau d'endettement proportionné aux capacités financières), dont l'objectif pour 2018 était fixé à 92%, a donc été largement respecté (66%).

Grâce au maintien d'un niveau de capacité d'autofinancement très satisfaisant, SIG a été en mesure, pour la quatrième année consécutive, de réduire significativement son endettement financier. Au 31.12.2018, la dette nette est ainsi passée sous

la barre des 500 MCHF (comparé à 613 MCHF au 31 décembre 2017).

Le ratio « Dette nette / EBITDA » (mesurant la capacité à rembourser la dette) a atteint un niveau de 1.9, non seulement bien meilleur que l'objectif fixé (4.0) mais également propice aux démarches à venir (obtention d'un rating de qualité, communication financière, etc.), dans la perspective de l'engagement de SIG en faveur d'une société durable et connectée.

Comme en 2017, l'entreprise a poursuivi l'optimisation de son équilibre trésorerie-dette brute, en remboursant de manière accélérée la dette d'assainissement de la caisse de pension (CAP). Ceci lui a permis de diminuer ses charges financières et de continuer à faire face à la baisse des plafonds d'intérêts négatifs.

DES VERSEMENTS AUX PROPRIÉTAIRES GLOBALEMENT CONSTANTS

SIG a versé en 2018 à l'État, à la Ville et aux Communes, 36 MCHF de redevances pour l'utilisation du domaine public ainsi que 5 MCHF au titre de la rémunération sur le capital de dotation. Ce total de 41 MCHF est globalement constant par rapport à 2017 (43 MCHF).

Partenariats et prises de participations

Selon la Convention, SIG doit gérer les prises de participation en tenant compte des risques qu'elles représentent, de leur compatibilité avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et de leur respect des règles de bonne gouvernance.

La cartographie des risques, de chaque participation et du portefeuille dans son ensemble, est revue annuellement et présentée au Conseil d'administration de SIG.

Les nouvelles procédures et directives internes mises en place en 2016 ont été largement déployées. Ceci a notamment été confirmé par une mission d'audit

interne en 2017-2018, qui a revu l'activité de la gestion des participations.

Depuis 2017, l'entreprise a ajouté un volet financier au rapport sur les participations, présenté semestriellement à la Direction générale et au Conseil d'administration. Cet ajout permet un meilleur suivi de la performance financière des participations et de leur effet sur les comptes de SIG.

Objectifs sociaux et environnementaux internes à l'entreprise

Sur l'axe social, les objectifs fixés par la Convention visent à garantir (i) des conditions de travail adéquates, (ii) la sécurité au travail et (iii) la satisfaction des clients.

Ils sont notamment mesurés par les indicateurs suivants :

- *le nombre d'accidents professionnels dans l'année et la durée d'absence en lien avec ces accidents.* Ce double objectif n'a pas été atteint en 2018 avec 63 accidents et 6'159 heures d'absence à comparer à des objectifs respectifs de 61 et 3'800 heures. Les analyses menées ont montré que les risques métiers avaient été maîtrisés et que l'augmentation des accidents a été principalement due, comme en 2017, aux déplacements (chute dans les escaliers, glissades, etc). Il convient de noter que le nombre d'accidents professionnels a toutefois diminué par rapport à 2017 (de 71 à 63) ;
- *le nombre de cas de conditions de travail non conformes à la législation ainsi qu'aux conventions de branche (mesure effectuée avec le Bureau de contrôle des chantiers et l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) afin de s'assurer du respect, par les sous-traitants, des conditions de travail.* L'objectif, fixé à un maximum de 5% pour 2018, a été largement atteint avec un taux de 3% ;
- *le taux de satisfaction des collaborateurs.*

Les résultats de l'enquête de satisfaction, réalisée début 2019, n'étant pas encore disponibles à la date de publication de ce rapport, la mesure de l'atteinte de l'objectif fixé dans la Convention a été réalisée sur la base d'un sondage, effectué mi-2018, sur le climat de travail. Celui-ci a mis en évidence un taux de 72% contre un objectif de 75% ;

- *une offre de formation adéquate permettant aux collaborateurs de maintenir leur employabilité.* L'objectif pour 2018, fixant le pourcentage de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année à 70%, a été atteint avec un taux de 72% ;
- *un nombre de places d'apprentissage offert équivalent à 4% du nombre de postes de travail.* L'objectif fixé pour 2018 à 65 apprentis formés pendant l'année a été atteint avec 66 apprentis formés ;
- *un ratio de clients satisfaits ou très satisfaits de SIG de 67%, mesuré par l'enquête annuelle sur les produits, services, image et réputation de l'entreprise menée auprès des clients.* En 2018, cet objectif a été atteint avec 67% des clients qui se sont déclarés très ou extrêmement satisfaits.

Les objectifs environnementaux internes fixés dans la Convention s'inscrivent dans le cadre du programme d'augmentation de l'efficacité énergétique de ses infrastructures, mis en place par SIG depuis plusieurs années.

Les indicateurs mesurés concernent les économies d'électricité et les réductions d'émissions de CO₂, au niveau des ouvrages et réseaux de SIG. La mise en œuvre de dix actions d'amélioration énergétique a permis de réduire la consommation de 1.355 GWh en 2018, soit un résultat supérieur à l'objectif de 1.250 GWh. Depuis 2012, SIG a diminué sa consommation d'électricité de 15.5 GWh/an,

soit l'équivalent de la consommation électrique de 5'200 ménages.

Par ailleurs, pour l'exercice 2018, les actions d'efficacité énergétique mises en œuvre ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre CO₂ de SIG de 1'700 tCO₂, comparé à un objectif de 1'000 tCO₂.

Stratégie

Grâce à son savoir-faire dans la gestion des réseaux d'énergies, d'eaux, de fibre optique et de traitements des déchets, SIG assure au quotidien les services essentiels à Genève et propose à tous ses clients des produits et des services fiables, performants, innovants et respectueux de l'environnement.

A l'horizon 2025, la vision de SIG est d'être une référence de la transition énergétique en Suisse et un acteur industriel engagé pour le développement d'une société durable et connectée.

Pour atteindre cette ambition, l'entreprise oriente son action au quotidien et ses projets autour de 6 lignes de force :

1. nous focaliser sur les attentes de nos clients et parties prenantes ;
2. consolider notre pérennité économique dans le respect de notre mission ;
3. renforcer notre engagement en faveur de l'environnement ;
4. valoriser notre outil industriel, sa fiabilité et son caractère multi fluides ;
5. construire notre avenir à partir du capital humain ;
6. exploiter le potentiel du monde numérique et technologique.

La Convention s'inscrit en totale cohérence avec la stratégie puisqu'elle :

- adresse la ligne de force n°1, en permettant une clarification de la gouvernance de l'entreprise et en favorisant un cadre stable dans lequel SIG peut contribuer à la politique énergétique cantonale ;
- fixe des objectifs généraux, en cohérence avec les objectifs d'entreprise, sur les trois axes du développement durable, adressant ainsi les lignes de force n°2 (axe économique), n°3 (axe environnemental) et n°5 (axe social) ;
- rappelle, par les objectifs sectoriels qu'elle fixe, que SIG est une entreprise profondément industrielle qui se doit de fournir des prestations fiables et de qualité pour chacune de ses activités (ligne de force n°4). La capacité de SIG à exploiter le potentiel numérique (données, réseaux smart, etc.), dans ses réseaux et ouvrages (ligne de force n°6), sera déterminante pour développer de nouveaux services, améliorer encore son outil industriel et assurer la pérennité économique de l'entreprise.

Annexe 1

Missions premières de SIG

Objectif	Indicateur	Cible 2018	Résultat 2018
Garantir la potabilité de l'eau	Rapport entre l'ensemble des paramètres mesurés de potabilité de l'eau et ceux déclarés non-conformes (sur les réseaux d'eau potable).	< 10 %	1.4%
Respecter les normes en matière de rejets des STEP	Taux de paramètres conformes à la réglementation, pondéré par le nombre d'équivalents-habitants traités par chaque STEP	≥ 75 %	90%
Maintenir un temps d'interruption de fourniture d'eau potable aussi réduit que possible	Temps d'interruption de fourniture multiplié par le nombre de clients (compteurs) interrompus	< 5'500 h/an	4'653 h/an
Garantir l'approvisionnement de la population en eau potable en temps de crise	Plans d'alimentation à jour selon l'OAEC couvrant les 44 communes (hors Céligny) et la totalité de la population du Canton	100%	100%
Réduire au maximum les pollutions atmosphériques de l'usine des Cheneviers	Rapport entre le nombre de moyennes journalières conformes et le nombre de moyennes journalières pour les émissions de 5 polluants dans l'atmosphère (poussières, dioxyde de soufre, acide chlorhydrique, monoxyde de carbone, oxydes d'azote)	≥ 95%	100%
Poursuivre les études et mesures relatives au remplacement de l'usine des Cheneviers en vue d'un remplacement en 2022 au plus tôt	Avancement du projet Cheneviers IV selon calendrier annuel prévisionnel	≥ 90 %	100%

Objectif	Indicateur	Cible 2018	Résultat 2018
Maintenir des taux d'interruption des réseaux électricité, gaz et thermique aussi réduits que possible	SAIDI non planifié électricité (interruptions accidentelles / non planifiées)	< 11 min/an	10.6 min/an
	SAIDI non planifié gaz (interruptions accidentelles / non planifiées)	< 5 min/an	2 min/an
	Temps d'intervention sur appel en cas de fuite de gaz	≥ 95% des interventions dans les 45'	95%
Maximiser la performance des ouvrages hydroélectriques	Pourcentage d'eau turbinée	> 99 %	Verbois 100 % SFMCP 100 %
Mener une politique active de certification des ouvrages, afin de valoriser l'énergie produite comme renouvelable, d'origine locale, et respectueuse de l'environnement	Maintien de toutes les certifications de production	100%	100%
Promouvoir auprès des clients finaux l'électricité de production certifiée contenant une part de NER d'origine prioritairement locale	Nombre net d'installations gagnées (gains-pertes) sur Vitale Vert, Vitale soleil	+5% clients sur la gamme élec. Vitale Vert (y.c. Vitale Soleil et Offres)	6%

Annexe 2

Tâches d'intérêt public

Objectif

Moyen

Nouvelles énergies renouvelables

Favoriser la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur le canton de Genève, afin de renforcer la part de courant électrique d'origine solaire (et ainsi permettre la réalisation des objectifs de la Conception générale de l'énergie)

Pourcentage de la nouvelle production solaire (hors SIG) financée par le pont RPC (couvert par la vente de produits SIG Vitale) pour les autoproducteurs.
Objectif : $\geq 60\%$.

Economies d'énergies

Maîtriser la consommation d'énergie électrique du canton de Genève.

Financement du programme éco21 électrique (coût annuel), permettant
- d'économiser 20 GWh par an (yc SIG) et
- un coût de revient du Négawatt/h économisé inférieur à 4 ct/kWh.

Contribuer à la diminution des émissions de gaz à effets de serre sur le canton de Genève

Financement du programme éco21 thermique (coût annuel), permettant d'économiser 34'700 tonnes de CO₂ par an.

Réseaux thermiques

Assurer le développement d'un réseau d'énergie thermique contribuant aux objectifs de la Politique énergétique cantonale, malgré le fait que la rentabilité économique ne soit pas systématiquement et immédiatement assurée

Couverture financière du risque commercial inhérent à
a) des mesures conservatoires de réalisation d'infrastructures "dormantes" en attente de développements et/ou commercialisation futurs,
b) l'insuffisance de volumes contractés commercialement face à des ouvrages en étude, en réalisation ou achevés,
c) des prix insuffisants malgré l'entier du volume exploité commercialement.

Géothermie

Identifier et évaluer le potentiel géothermique du Genevois, dans le cadre de la phase 1 du programme GEothermie 2020

Financement de la phase 1 (prospection) du programme GEothermie2020 : études géophysiques, forages de contrôle, projets pilotes.

Confirmer le potentiel géothermique du Genevois, dans le cadre de la phase 2 du programme GEothermie 2020

Confirmer par forage le potentiel géothermique du Genevois (exploration, phase 2 du programme)

Production hydroélectrique

Contribuer à la réduction de l'impact environnemental de l'exploitation hydroélectrique à Genève via la mise en œuvre des mesures d'assainissement des barrages découlant de la planification stratégique cantonale

Coût annuel des mesures d'assainissement (notamment réduction des éclusés) permettant une amélioration de l'état écologique des cours d'eau.

Augmenter la production hydroélectrique locale à des conditions économiques supportables et en tenant compte des exigences environnementales liées au site visé

Coût des études et de gestion du projet de barrage de Conflan, à concurrence de 100 kCHF/an.

Enveloppe utilisée
2016-2017 (MCHF)

Enveloppe disponible
2018 (MCHF)

Enveloppe sollicitée *
2018 (MCHF)

-

0.8

-

17.5

12.0

11.1

3.4

3.0

2.6

46.8

28.0

17.1

8.3

-

7.7

-

5.0

0.8

0.5

0.8

0.5

-

0.1

-

Annexe 2

Tâches d'intérêt public

Objectif

Moyen

Protection des cours d'eau

Protéger les petits cours d'eau transfrontaliers contre la pollution par le traitement des eaux usées françaises dans des STEP genevoises

Couverture du différentiel entre le tarif genevois Eaux Usées (taxe d'épuration) et celui minoré facturé aux partenaires français raccordés à SIG, afin de maintenir le raccordement des STEP au réseau de traitement genevois.

Traitement des déchets verts et méthanisables

Maintenir en service les installations actuelles de traitement des déchets verts du canton de Genève, jusqu'à leur remplacement par le projet PôleBio

Investissements liés au maintien en service de l'installation de Châtillon, en fin de vie technique.

Autres tâches d'intérêt public

R&D et enseignement - Contribuer à un pôle de compétences académiques favorisant la recherche, le développement et l'enseignement dans les domaines de la transition énergétique à Genève

Financement annuel de chaires universitaires, de projets de recherche scientifique, etc.

Etudes prospectives - Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la conception générale de l'énergie (politique énergétique cantonale).

Financement et exécution (par SIG ou bureaux tiers) d'études de planification énergétique pour le canton (telles que le plan directeur des énergies de réseaux - PDER).

Maintenir le transport fluvial des déchets à destination des Cheneviers, afin d'éviter un nombre important de trajets de camion.
Diminution des risques d'inondation en cas de crues par dragage du Rhône et de l'Arve.

Financement annuel du transport fluvial et du dragage.

Exploitation du Jet d'eau - Maintenir un symbole touristique du canton de Genève, à un fonctionnement optimal.

Financement annuel de l'exploitation du Jet d'eau.

Proposer une tarification de l'eau potable favorable au secteur primaire, permettant une production genevoise de qualité et de proximité.

Subventionnement de la différence entre le tarif Eau Potable normal et le tarif Eau Potable A, pour le nombre de m³ consommés.

Enveloppe sollicitée 2016-2017 (MCHF)	Enveloppe disponible 2018 (MCHF)	Enveloppe sollicitée * 2018 (MCHF)
1.2	1.1	1.1
1.2	2.5	0.5
1.5	2.0	0.9
0.1	0.5	-
7.1	3.2	6.6
2.1	0.8	0.9
0.5	0.2	0.3

* pour les réseaux thermique: comprend les montants dépensés en 2018 ainsi que ceux qui seront engagés en 2019

Annexe 3

Objectifs financiers, environnementaux et sociaux

Objectif	Indicateur	Cible 2018	Résultat 2018
Objectifs financiers			
Réduire les charges d'exploitation de 5% (soit 19 MCHF) en 2018 et de 8% (soit 30 MCHF) en 2020 par rapport au budget 2015 (base de calcul)	Impact du projet Leviers de performance sur les charges d'exploitation	19 MCHF Cumul à fin 2018	20 MCHF Cumul à fin 2018
Préserver un niveau d'endettement proportionné aux capacités financières	Ratio dette nette / EBITDA (multiple) (Dette nette incluant CAP)	2.8 Multiple	1.9 Multiple
	Ratio dette nette / chiffre d'affaires (Dette nette incluant CAP)	64%	47%
Garantir une capacité d'autofinancement au moins égale aux investissements	Ratio investissements / EBITDA	≤ 1	0.7
Suivi du résultat de gestion sur la période 2016-2020	Résultat de gestion (réel)	63 MCHF Moy. 60 MCHF (2016-2020)	82 MCHF
Objectifs environnementaux			
Mise en œuvre d'un programme interne d'augmentation de l'efficacité énergétique de l'ensemble des bâtiments administratifs de SIG et des infrastructures de production, de traitement et de distribution	MWh économisés/an	1'250 MWh	1'355 MWh
	Té _q CO ₂ économisés/an	1'000 T	1'700 T

Objectif	Indicateur	Cible 2018	Résultat 2018
Objectifs sociaux			
Pratiquer une politique RH favorisant la confiance et l'engagement des collaborateurs envers les parties prenantes	Résultat enquête de satisfaction collaborateurs annuelle	≥ 75%	72%
Offrir des conditions de formation permettant aux collaborateurs de maintenir leur employabilité dans et hors SIG	Pourcentage de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année (hors apprentis)	≥ 70 %	72%
Offrir un nombre de places d'apprentissage équivalent à 4% du nombre de postes de travail	Nombre d'apprentis formés par an	≥ 65	66
Veiller à assurer et à faire respecter par les sous-traitants des conditions de travail conformes à la législation fédérale et cantonale ainsi qu'aux conventions de branche	Entreprises mandatées par SIG et contrôlées par le BCC (Bureau de Contrôle des Chantiers) et/ou l'OCIRT en infraction de sous-enchère par rapport à la CCT ou aux usages en lien avec des travailleurs locaux ou détachés	< 5%	3%
Veiller à préserver l'intégrité physique des collaborateurs dans le cadre de l'exercice de leur travail	Nombre d'accidents professionnels et leur durée totale (moyenne des 4 dernières années)	61 accid. 3'800 heures	63 accid. 6'159 heures
Maintenir et développer la satisfaction des clients à l'égard des prestations et l'image de l'entreprise	Taux résultant de l'enquête de satisfaction clients sur les produits, services, images et réputation de SIG	≥ 67 %	67%

CONTACTS

Présidence

Michel Balestra
Président de SIG
michel.balestra@sig-ge.ch

Direction générale

Christian Brunier
Directeur général de SIG
christian.brunier@sig-ge.ch

Finances

Céline Gauderlot
Directrice financière de SIG
celine.gauderlot@sig-ge.ch

Adresse de SIG

Chemin du Château-Bloch 2
1219 Le Lignon

Correspondance SIG

Case postale 2777
1211 Genève 2

Service clients SIG

0844 800 808

www.sig-ge.ch

